

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

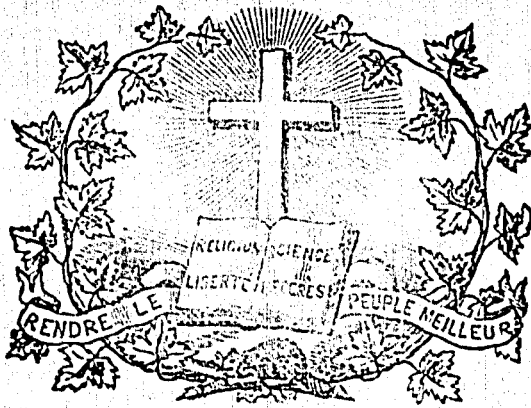
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume III.

Montréal, (Bas-Canada) Août, 1859.

No. 8.

SOMMAIRE.—LITTÉRAIRE.—Poésie: L'Instituteur Canadien, chanson par M. A. Marsais.—La royauté d'un jour, par Mme Desbordes-Valmore.—SCIENTIFIQUE: Étude sur les poids, les mesures et les monnaies des diverses nations, par le professeur Regnaud, (suite et fin).—Comptes-rendus des cours publics: Cours d'histoire du Canada à l'Université Laval, par M. Paulé Prélud, rapporté par M. Casgrain, directeur de l'Université, (suite).—ÉDUCATION.—Pédagogie: De l'instruction normale et de l'éducation dans les écoles par M. Rapet (à côté).—Latin français.—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur: L'orange, par Mme L. de Girardin.—Exercices de grammaire.—AVIS OFFICIELS.—Diplômes accordés par le Bureau des Examineurs Catholiques de Montréal.—GÉNÉRAL.—A nos abonnés.—Un exemple.—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes.—Paris.—Québec.—Montréal.—St. Hyacinthe.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET CURS JUVENS.—Bulletin de l'Instruction publique.—Bulletin des lettres.—Bulletin des sciences.—DISTRIBUTION DE PRIX.—École Normale Laval.—Département des écoles institutrices.—École Modèle Laval.—Séminaire de Québec.—Collège de Montréal.—Collège de St. Hyacinthe.—Collège Ste. Marie.

L'ambition qu'il nourrit dans ses rêves
Et qu'il poursuit d'une louable ardeur,
Est de goûter vers le bien ses élèves.
Au Canada voilà l'instituteur.

Enfin pour lui brille une nouvelle aurore,
L'azur paraît dans son ciel longtemps noir.
En arguant son exigü salaire,
L'Etat remplit noblement un devoir.
Toi, pionnier zélé de la pensée,
Toi du progrès le modeste éclaircur,
Réjouis-toi; ton épreuve est passée;
Reprends courage, ô digne instituteur.

Maints écoliers, à tête un peu frivole,
Gais étourdis, par leurs distractions,
Pourront troubler la paix de son école
Et lui causer des tribulations;
Mais, en chrétien pieux, sa conscience
De son emploi ne verra que l'honneur,
Et sa vertu sera la patience,
Tel est ici l'honnête instituteur.

Oui, maintenant de sa place il peut vivre,
Sans s'occuper d'un travail manuel;
A ses leçons tout entier il se livre,
Comme le prêtre, au pied du saint autel.
Son sacerdoce, il est vrai, moins sublime
Est des humains de même bienfaiteur.
Honorons donc de notre juste estime
Au Canada l'utile instituteur.

A. MARSAIS.

Rimouski, 1er août 1859.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

L'INSTITUTEUR CANADIEN.

Au:—On n'avait dit: *A Paris, jeune père ou de la Nostalgie.*

Au citoyen qui, dans son humble sphère,
Se rend, sans faste, utile à son pays,
Je viens payer un hommage sincère;
A ses vertus de grand cœur, j'applaudis.
Tel est celui qui voue à la jeunesse,
Pour l'éclairer, son temps et son labeur,
Sans espérer ni gloire ni richesse,
Au Canada je peins l'instituteur.

Jadis en butte à la triste indigence,
Dans son réduit, manquant parfois de feu,
Et cuisinier de sa maigre pitance,
Il vivotait à la grâce de Dieu.
Pour son jeune âge un travail sans relâche,
Pour ses vieux jours nul espoir de bonheur,
Prix mérité de sa pénible tâche,
Au Canada tel fut l'instituteur.

L'époque n'est pas encore éloignée
Où, tour-à-tour pêcheur et bûcheron,
Dans les forêts il portait la cognée,
Sur un canot maniait l'aviron;
Destitué des délices mondaines,
Il recueillait les dons du Créateur;
La mort venait seule finir ses peines.
Au Canada tel fut l'instituteur.

Et cependant quels éminents services
Ne rend-il pas à la société?
Il la défend contre l'écueil des vices,
De la paresse et de l'impunité.

La Royauté d'un Jour ou la Fête des Innocents.

LE SACRE EN FAMILLE.

Trois jours après Noël, une ville de Flandre sonnait la fête des Innocents et l'église paroissiale de Notre-Dame-du-Calvaire laissait tomber du haut de son clocher le réveille-matin d'un grand nombre d'enfants.

Or, il faut savoir que dans quelques villes de la bonne Flandre où les enfants sont si heureux, l'usage existait (peut-être existe-t-il encore) de leur donner, pendant un jour tout entier de l'année, le gouvernement de la maison paternelle. Ce jour-là le dernier-né commande en maître; l'ordre des repas, les invitations, les plaisirs, tout le concerne; on n'obéit qu'à lui comme à un roi nouvellement élu par l'amour de son peuple. Le petit monarque flamand, ravi de sa transformation, ordonne avec douceur, tend cordialement la main à ses sujets, leur donne des brioches ou bien tout ce qui est à la portée de la fortune de sa famille; il remercie quand il est servi ponctuelle-

ment ; il remercie même quand il est sincèrement averti de l'impossibilité où l'on se trouve de descendre à ses caprices, et il est rare qu'il ait de caprices. Tel est ce règne de douze heures institué en mémoire du jour déplorable où les Innocents furent massacrés dans la Judée par ordre du méchant roi Hérode. Un historien raconte que des mères, pleurant au récit de la terrible annale, convinrent entre elles de rendre ce jour à leurs enfants plus heureux que tous les autres jours. Il faut avouer que, si le bonheur est dans la puissance, ces rois enfantins n'ont rien à souhaiter dans le cours de leur règne éphémère.

Trois jours donc après Noël, les cloches carillonnaient la fête attendue ardemment par bien des petits bourgeois ; on devinait, sans voir, que l'aube allait bientôt paraître. Les portes de la ville s'ouvraient bruyamment aux quatre coins des remparts. Ces portes à pont-levis de la cité frontière étaient, disait-on, fermées chaque soir pour empêcher les loups d'entrer ; mais on ne faisait plus accroire cela qu'aux très-petits, afin qu'ils se gardassent de crier au lieu de dormir.

Et l'on entendait accourir au loin les laitières sur leurs ânes, les voitures chargées de blé, de fruits et de beurre, les agneaux bêlants, les poules vivantes caquetant dans les paniers à jour des payannes-matinales, et les enfants entr'ouvraient leurs yeux plus tôt qu'à l'ordinaire dans l'attente d'un grand événement.

Agnès Aldenhoff se sentit alors doucement enlever de son lit d'osier ; c'était l'aïeule vigilante qui réveillait Agnès dont elle venait proclamer la puissance à toute la famille déjà rassemblée et debout.

L'enfant, encore sous l'influence du sommeil, fut prise d'un doux saisissement. Elle ne distinguait qu'à demi son père qui souriait, sa jeune mère, plus blanche et plus belle dans ses simples atours de nuit, ses sœurs ouvrant les armoires d'un air empressé, tandis que son frère, accroupi devant le poêle rouge et ronflant, regardait de tous ses yeux, ne voulant rien perdre d'un tel spectacle ni de la surprise d'Agnès. Il avait eu les mêmes honneurs trois ans auparavant, et cette solennité renouvelée était déjà son jadis. Toutes ces figures aimées s'agitant dans la demi-teinte pour l'avènement d'Agnès formaient devant elle un tableau mouvant qui la charmait. Les enfants jugeront si les anges, quand ils rentrent au paradis pour y reprendre leurs ailes, sont plus heureux ; dans ce cas ils le sont infiniment, et cela fait penser que l'innocence est une chose adorable.

Après qu'Agnès eut été embrassée, reconnue souveraine de la maison, elle fut lavée avec de l'eau tiède au foyer que l'on avait alimenté pour elle durant toute la nuit. On mêla de bonnes senteurs à cette ablution ; la mère y consacrait pieusement un reste d'essence de bergamote cachée dans ses parures de mariage parmi les dragées des quatre baptêmes de ses enfants. Ces richesses du ménage étaient enfermées dans un coffre de bois de Sainte-Lucie, et de ce coffre à trous de cuivre, luisant comme l'or, sortait l'odeur suave des églises dans les grandes célébrations.

Sitôt que les cheveux charmants d'Agnès furent peignés, lustrés, séparés sur le front, puis rendus à leur nature ondoiyante, elle se laissa revêtir, en tremblant de joie, des habits de sa grand'mère, qui la regardait et l'embrassait à chaque épingle qu'elle attachait sur elle.

Pour bien comprendre cette cérémonie il faut se ressouvenir que quand la souveraineté de l'innocence est déclarée par le plus âgé du logis, père, mère, frères, sœurs, servantes, viennent au pied de son lit la saluer comme on venait de saluer Agnès ; enfin la tradition veut qu'elle soit revêtue, dans toute la splendeur possible, des habillements du chef de la famille pour le représenter devant les amis, les parents et les étrangers.

Agnès se tenait ferme sous l'ample jupe de camelot noir brillant, raccourcie à sa taille au moyen de grands plis que l'aïeule avait faufilés la veille. Le corsage à basques gothiques la couvrait tout entières ; elle ne pouvait bouger ; mais qu'elle était contente et qu'elle était jolie, coiffée du large bonnet de linon à tuyaux raides qui entourait sa figure mignonne ! Sa joie fut encore rehaussée d'une belle faille en soie de grenade, qui ne se déployait sur la tête de l'aïeule, à la manière des saintes femmes, que dans les grandes fêtes.

L'émotion qu'apportait cette mère toute grave aux apprêts du règne de sa petite-fille, emplissait l'enfant d'une gratitude si grande que quand Agnès devint une femme, elle l'en remerciait encore au fond de son cœur.

Alors la plus jeune des deux mères, qui s'appelait Catherine, dit tout bas à l'autre : " Quel dommage de n'avoir plus nos belles dentelles pour un si grand jour !

— Puisque c'est la volonté de Dieu, Catherine ! D'ailleurs, les anges n'ont pas besoin de dentelles pour lui plaire."

En répondant ainsi et prenant l'innocente entre ses genoux, l'aïeule fit pendre à sa ceinture le trousseau de clefs qu'elle détacha de la sienne, plus, des ciseaux, enfermés dans leur étui pour

qu'ils ne fussent pas dangereux à qui les portait ; elle y ajouta même une pelotte rouge en forme de cœur, faite par les dames urulines ; la toilette achevée, elle se retourna vers le père d'Agnès et dit : Parlez, Félix !

Alors le père parla ainsi :

" Ma fille, vous allez occuper, durant douze heures d'horloge, le rang de celle que nous respectons le plus au monde, c'est-à-dire de ma mère qui est votre grand'mère ; on aura donc pour vous l'obéissance due à celle qui représente ici la mère de Dieu. Ressouvenez-vous toute votre vie, Agnès, des honneurs qui vous auront été rendus le jour où vous passiez pour elle ; c'est à tous ceux ici présents de vous instruire des respects qu'une bonne mère a le droit d'attendre de ses enfants ; allez !

— Je vous donne ma bénédiction, Félix," répondit la grand'mère en serrant la main de son fils. Il y avait beaucoup d'émotion dans les regards et dans les cœurs.

Tous se rassemblèrent autour d'un humble déjeuner qu'Agnès oublia de souhaiter plus somptueux. Le lait fut servi dans le poëlon de cuivre étincelant, puis le cacao bouilli, humble café des familles modestes, prit place à côté de la pomme de terre dorée au four du poêle. Ce repas embaumait d'une fumée nourrissante. Ce n'était pas splendide, mais sain, comme tout ce qui est savoureux et propre.

" Mangez, mes enfants ; c'est tout !" dit la grand'mère en jetant un coup d'œil significatif à M. Aldenhoff. Il la comprit bien, car il se hâta de sortir par la ville afin de recueillir l'argent des travaux de plusieurs mois ; cet honnête bourgeois était peintre et doreur. Ensuite chacun se dispersa pour vaquer aux soins habituels des jours ouvrables ; les sœurs aînées s'en allèrent aux écoles ; le frère plus rapproché de l'âge d'Agnès fut, cette fois là, dispensé de la sienne. En voyant sortir ses sœurs avec leurs cahiers d'écriture et le panier d'école au bras, Agnès eut le cœur gros. Elle dit que ce n'était donc pas une fête, puisque tout le monde s'en allait comme aux jours de peine. Ses sœurs, qui en savaient plus qu'elle, l'embrassèrent pour la consoler, et, de convention avec leur mère, lui répondirent que la fête en famille était pour le soir, elle n'avait qu'à les y inviter : Agnès les invita, ordonnant que ce fût de bonne heure, en les retenant encore par la main, ne se décidant qu'à regret à être heureuse sans elles. Son frère Just, ayant congé pour initier Agnès à ses droits qu'elle ignorait demeuré seul avec elle, l'instruisit dans ces termes ;

LES DROITS RÉGALIENS.

" Tu diras toujours : Je commande ! Tu commandera un repas magnifique dans la chambre rouge qui est gaie avec un grand feu ; tu voudras des musiciens pour faire danser la compagnie qui te plaira le plus (il la désigna lui-même) ; tu donneras du vin rosé et du vin blanc qu'on ne voit plus jamais sur la table : tu sais que j'aime le vin blanc et le vin rosé ! N'oublie pas un carrosse pour aller à la comédie voir *Zémire et Azor*, que j'ai vu le jour de mon règne ; j'irai avec toi. Commande aussi un cochon de lait pour souper quand nous reviendrons ; j'aime le cochon de lait, et tu l'aimeras beaucoup. Il faut tu jours dire : J'ordonne ! Je veux ! Je commande ! car tu es ma grand'mère."

Agnès fit à son frère l'observation que sa grand'mère ne parlait jamais ai si.

" N'importe ! elle en a le droit, dit Just, et il faut le prendre. Songe donc que tu n'as qu'un jour de souveraineté."

La leçon finie, Agnès émerveillée courut aussi vite que le lui permettaient sa longue jupe et sa faille, commander le festin composé par son frère. Quand sa mémoire chancelait, Just lui soufflait le mot à l'oreille et la redressait sur son trône.

" Grand'mère, dit-elle en embrassant l'aïeule, je commande un grand feu dans la chambre rouge ; j'invite quatre amis à table. Il faut les servir en argenterie, que l'on ne voit plus jamais dans l'armoire .. — Vin rose, vin rouge et vin blanc, souffla le frère, je l'ordonne ! — Vin rose, vin rouge et vin blanc, ma grand'mère, je l'ordonne, s'il vous plaît ! et le festin magnifique, et des musiciens pour faire danser la compagnie.

— Un carrosse pour aller voir *Zémire et Azor*...

— Un carrosse pour aller voir... Moi, je veux voir mon oncle Jean, poursuivit Agnès d'une voix pleurante ; il faut reconcilier mon oncle Jean avec mon père. O ma grand'mère ! qu'il vienne se réjouir avec nous ; je le commande, s'il vous plaît !"

La grand'mère écoutait avec un singulier sourire, elle ne faisait pas un mouvement pour l'exécution des ordres d'Agnès, et continuait de filer assidûment comme toujours : son visage, épanoui le matin par un moment de bonheur qui lui en rappelait tant d'autres, était devenu sérieux et plus réfléchi que d'habitude.

Agnès, après avoir consulté des yeux son frère, afin de s'encourager à un grand coup d'état, toussa pour éclaircir sa voix, et déclara

qu'elle voulait des beignets pour tout le monde. "Comment les aimes-tu, mon frère ? aux pommes ou à la crème ?

— Je les aime chauds et sur la table," dit Just.

Cette réponse déconcerta la grand-mère, qui n'avait pas de quoi servir au goût de Just ; elle les promit ainsi pour plus tard.

— Je les aime moins comme cela," répartit Just, qui était d'une conviction étonnante ; puis il tira sa sœur par sa taille, et lui marmotta de nouveau le programme. Agnès le hasarda plus timidement ; mais quand elle revint à ces mots : " Je veux du vin rosé, je veux de l'argenterie qu'on ne voit plus jamais sur la table ni dans l'armoire..."

— Entends, j'entends, répondit Païeule à voix basse, en regardant Just avec un doux reproche ; tu nous fais des innocents bien ambitieux, toi ! Je croyais que cette bonne petite reine venait me demander du lin pour apprendre à filer ; j'étais prête."

Il y eut un silence interrompu seulement par le rouet plus actif, malgré la fête ; puis madame Catherine entra, qui, d'une manière inquiète, causa longuement tout bas avec sa belle-mère. Le bruit sifflant du rouet, qui allait toujours, ne permit pas aux enfants d'entendre une parole de Pentrelien ; mais ils se tinrent pour dit que leurs ordres allaient être exécutés sans faute, et leur joie était extrême. Retirés dans un coin de la chambre par respect pour les mères qui parlaient avec action, ils attendaient, pleins d'espoir, quand leur père Félix apparut au seuil d'une longue allée donnant en dehors du logis ; sa femme, empressée, courut le joindre, tandis qu'Agnès et Just se livrèrent à de nouveaux plans agréables pour cette journée, qui leur semblait ne devoir pas finir. Pourtant midi sonnait ; l'heure où l'on dine en Flandre approchait, et l'estomac d'Agnès sentait qu'il manquait un corps à ses rêves. La grand-mère le devinait sans doute, et se leva troublée comme une femme qui oublie toutes choses. Tandis qu'elle concentrait ses regards sur sa chère petite associée, Just se haussa jusqu'à son oreille ; à quoi elle répondit :

"C'est vrai ! tu as bien la mémoire de ton âge." Alois, une belle poire sortit du buffet d'ébène peint au dedans couleur d'azur ; cette poire y mûrissait lentement, consacrée à ce jour de fête.

— Vois me la donner pour toujours, grand-mère," dit l'enfant. La mère l'en assura. Alors, se retournant vers Just : " Si tu as de l'amitié pour moi, mon frère, coupe la poire en deux, et manges-en la moitié, je l'ordonne !" Just, la saluant profondément, répondit : " J'ai de l'amitié pour toi !" et mangea la moitié de la poire ; bon Just !

" Tu ne la gardes pas tout entière, petite souveraine ? dit Païeule.

— Non, grand-mère, la moitié est meilleure.

— Pourquoi donc cela ?

— Parce que mon frère mange l'autre et que nous sommes contents à deux.

— Tu calcules déjà bien, Agnès, et tu ne ferais pas une méchante reine."

MME DESBORDS-VALMORE.

(A continuer.)

SCIENCE.

Etude sur les Poids et Mesures et les Monnaies des diverses Nations.

Lue à l'Institut Polytechnique de Montréal, par M. le Prof. REGAUD.

(Suite.)

Mesures du Temps.

Le cycle solaire, qui a commencé 9 ans avant notre ère, est une période de 28 années, au bout desquelles l'année commence par les mêmes jours. On détermine les jours de la semaine à Païde des sept premières lettres de l'alphabet, que l'on place vis-à-vis des jours du mois, et que l'on nomme lettres dominicales. A l'expiration du cycle solaire, les lettres dominicales reviennent à leur première place et dans le même ordre qu'auparavant. Le cycle lunaire et le cycle solaire combinés forment la période Dionysienne, dit aussi cycle paschal ; c'est un cycle de 532 ou Victorienne, attribué à Denys le Polit ou à Victorinus, et à la fin duquel la fête de Pâques revient au même dimanche. Ce cycle ramène les nouvelles lunes aux mêmes jours de l'année julienne. On ne s'en sert plus depuis Grégoire XIII.

On appelle cycle caniculaire ou sothiaque une période égyptienne de 1460 ans, au bout de laquelle le commencement de l'année vague ou religieuse coïncidait avec celui de l'année civile

ou solaire. Cette coïncidence avait lieu au lever héliaque de l'étoile de Sothis (Sirius) : d'où le nom de cycle.

Le siècle (seculum) est un espace du cent années. La division par siècle était en usage chez les Romains ; elle a été conservée chez les modernes. Les années de chaque siècle se désignent (excepté la dernière) par l'adjectif ordinal qui énonce le chiffre de centaine immédiatement supérieur à celui de la centaine exprimée ; ainsi l'on dit de 1701 à 1799, le XVIIIe siècle ; de 1801 à 1899, le XIXe siècle, la dernière année du siècle (l'an 1800, par exemple,) porte seul le nom du chiffre de centaine, qui sert à l'écrire.

Chaque peuple compte les siècles d'après l'ère qu'il a adoptée : les Romains, à partir de la fondation de Rome, 754 ans avant J.-C. ; les Mahométans, de Phégire, 622 ans après J.-C., etc. Dans les pays chrétiens, on compte les siècles avant et après J.-C. ; ainsi, l'on dit : Rome fut fondée au milieu du VIIIe siècle avant J.-C. ; la renaissance commença au XVe siècle après J.-C.

Épacte (du grec *epactos*, ajouté, complémentaire), nombre qui indique combien il faut ajouter de jours à l'année lunaire pour équilibrer l'année solaire : ce nombre donne l'âge de la lune au 1er janvier de chaque année solaire. Comme la différence entre les deux années est de 11 jours, l'épacte augmente chaque année de 11 jours, jusqu'à ce qu'elle dépasse 29, nombre des jours du mois lunaire ; quand elle a atteint ce nombre, on suppose l'intercalation d'un nouveau mois lunaire. On nomme quelquefois *épactes du soleil, épactes majeures*, ou jours concurrents, les jours surnuméraires, soit de l'année commune, soit de l'année bissextile. Les années communes sont composées de 52 semaines, plus un jour, et les années bissextiles de 52 semaines, plus 2 jours. L'épacte sert à trouver le jour de la lune. Elle change toutes les années, le 1er mars, ajoutant 11 à la précédente ; et si le nombre dépasse 30, le surplus est le nombre de l'épacte.

Pour savoir dire en quel jour on est de la lune, il faut prendre le nombre du mois où l'on est, en comptant mars pour le premier, ajouter à ce nombre celui du quantième du mois, puis celui de l'épacte ; et si les nombres assemblés font moins que 30, ce sera le quantième de la lune ; s'ils passent 30, le surplus désignera le jour de la lune. La nouvelle lune est le jour qui répond à l'épacte de l'année courante.

Uniformité des Poids et Mesures.

L'uniformité des poids et mesures a été désirée depuis longtemps, les Romains eux-mêmes ont essayé, mais inutilement, d'introduire un système uniforme des poids et mesures. Celui que Charlemagne avait imposé à tous les sujets de son empire n'a pu prévaloir contre les systèmes préexistants ; et à l'époque de la réforme métrique, il n'était en usage qu'à Paris et dans quelques parties de la France. L'altération des mesures commença dès le règne de Charles-le-Chauve, à l'occasion des cens et des autres droits seigneuriaux ; il ordonna de réduire les mesures trop fortes, mais il toléra celles qui étaient trop faibles. La réforme des poids et mesures fut tentée inutilement sous Philippe-le-Bel, Philippe-le-Long, Louis XI, François Ier et Henri II. En 1670, Picard, de l'Académie des Sciences, proposa de prendre pour unité de mesure, la longueur du pendule simple qui bat la seconde, longueur qu'il avait trouvée de 440 lignes 5 dixièmes de ligne. Un demi-siècle après, Cassini II avait mesuré la méridienne de France, et proposé l'adoption d'un pied géométrique égal à la six-millième partie de la minute du degré terrestre. Déjà, en 1670, Mouton avait demandé qu'on prit pour unité cette minute elle-même, qu'il divisait de 10 en 10.

Il est probable qu'à l'époque des Cassini, on eut effectué une pareille réforme, sans la rivalité qui s'éleva entre les astronomes français. La Condamine eut gain de cause, et la toise dite du Pérou, qui lui avait servi pour mesurer les degrés du méridien à l'équateur, fut adopté en 1766, comme étalon de mesure française, (Louis XV, déclaration du 16 mai 1766.) ; mais ces réformes ayant trouvé des obstacles invincibles dans les préjugés des provinces et surtout dans les habitudes locales, l'étonnante et scandaleuse diversité des mesures n'en continua pas moins d'exister. Le vœu d'une réforme complète fut exprimé dans plusieurs cahiers des baillages remis aux membres des États-Généraux. Les savants appuyèrent cette demande de tout leur crédit, et, sur la proposition de M. de Talleyrand, l'Assemblée Constituante rendit son décret du 5 mai 1790, d'après lequel, le roi de France devait engager le roi d'Angleterre à réunir aux académiciens français un pareil nombre de membres de la société royale de Londres, pour déterminer en commun la longueur du pendule simple, qui bat la seconde sexagésimale à la latitude de 45 degrés et au niveau de la mer ; cette longueur devait être prise pour l'unité des mesures nouvelles, que ces deux nations éclairées et puissantes s'engageraient à propager

parmi tous les autres peuples civilisés. L'Académie nomma une commission, composée de Borda, Lagrange, Laplace, Monge et Condorat; trois projets y furent discutés: devait-on s'en tenir au pendule? Devait-on mesurer le quart de l'équateur, ou le quart du méridien? Il fut enfin décidé que la dix-millionième partie de la distance de l'équateur au pôle serait prise pour unité, sous le nom de *mètre*. Delambre et Méchain, chargés de mesurer la méridienne depuis Dunkerque jusqu'à Barcelone, s'occupaient activement de cette grande opération au milieu de la tourmente révolutionnaire, qui mit plusieurs fois leur vie en péril, lorsque l'Académie se trouva tout-à-coup supprimée, et la commission des poids et mesures épurée dans le sens le plus démocratique. Impatient d'opérer cette réforme, le gouvernement chargea les citoyens Brisson, Borda, Lagrange, Laplace, Prony et Berthollet, de créer un mètre provisoire, basé sur les mesures de Lacaille. La valeur de ce mètre fut de 443 lignes 44 centième de ligne. Les travaux scientifiques demeurèrent ainsi suspendus jusqu'en 1799, époque à laquelle on les reprit avec une extrême activité. L'état de guerre, ou plutôt la susceptibilité nationale, n'ayant pas permis à l'Angleterre de répondre à l'invitation de la France, celle-ci fit appel à toute les nations amies pour qu'elles eussent à envoyer des députés à la commission française des poids et mesures.

Cette commission était alors composée de Borda, Brisson, Coulomb, Delambre, Haüy, Lagrange, Lefebvre-Géneau, Méchain et Prony. Les commissaires étrangers furent Aemo et Van Swinden, députés Bataves; Balbo, de la Savoie, remplacé plus tard par Vassalli Eandi; Bugge, du Danemark; Ciscar et Pédrayés, d'Espagne; Fabbioni, de Toscane; Francini, de la République Romaine; Mascheroni, de la République Cisalpine; Multedo, de la République Ligurienne, et Trallès, de la République Helvétique. Les calculs de la méridienne furent faits doubles par une commission spéciale, composée de Van Swinden, Trallès, Laplace, Legendre et Ciscar. En combinant leur résultat avec celui que Bouguer avait trouvé au Pérou. Ils obtinrent un 334e pour l'aplatissement de la terre, 5,130,740 toises pour le quart du méridien, et, par suite, 443 lignes 296 millièmes de lignes pour la valeur du mètre. Une seconde commission fit exécuter le mètre, et une troisième le kilogramme, qui est le poids du décimètre cube d'eau, ce liquide étant pesé dans le vide au maximum de densité.

Le 22 juin 1799, la commission générale des poids et mesures, par l'organe de Trallès, présenta le résumé de ses travaux au corps législatif, ainsi que les prototypes, en platine, du mètre et du kilogramme. Ceux-ci furent, le même jour, placés chacun dans une boîte fermant à clé, et déposés aux archives de la République, dans la double armoire fermant à quatre clefs, où ils sont encore à ce jour. Toutefois le système métrique définitif ne fut légal qu'à dater du 2 novembre 1801. Les unités principales du système sont les suivantes: pour les longueurs, le mètre, qui est la dix-millionième partie de la distance du pôle à l'équateur, mesurée sur la surface de l'Océan; pour les terrains, l'arc, qui est un carré de 10 mètres de côté, représentant 100 mètres carés; pour les capacités, le litre, qui est le cube du décimètre; pour le bois de chauffage, le stère, ou cube du mètre; pour les poids, le gramme, qui est le poids d'un centimètre d'eau pure, au maximum de densité, et pris dans le vide; enfin, pour la monnaie, le franc, qui est une pièce de poids de 5 grammes, formée de 9 parties d'argent et d'une partie d'alliage. Dans ce système, les expressions *déca*, *hecto*, *kilo*, *myria*, tirées du Grec, indiquent respectivement la dizaine, la centaine, le mille et la dizaine de mille de l'unité principale, dont elles précèdent le nom. Les mots *déci*, *centi*, *milli*, tirés du latin, expriment respectivement le dixième, le centième et le millième de cette unité. D'après le décret de 1812, qui a été annulé au 1er janvier 1840, le système métrique avait été ainsi modifié: 2 mètres faisaient une toise, dont le sixième était le pied nouveau; l'aune était de 12 décimètres; le boisseau était le huitième de l'hectolitre, et valait 12 litres 5 décilitres; enfin, la livre était de 500 grammes, et toutes ces mesures se divisaient comme les anciennes mesures dont elles portaient le nom.

Mais d'après la loi du 4 juillet 1837, ce système bâtard est disparu, et cette loi, à partir du 1er janvier 1840, a rendu obligatoire, dans toutes les transactions et dans tous les marchés, l'usage du système métrique et décimal dans sa forme primitive. Plusieurs nations étrangères, comme je l'ai déjà dit, ont adopté le système métrique français, et, de plus, une association internationale s'est formée, en 1855, à Paris, pour le rendre universelle.

Le quart du méridien, comme il a été déjà dit, dut être préféré au quart de l'équateur, à cause des grandes difficultés qu'aurait présentées les opérations nécessaires pour déterminer ce dernier élément et leur vérification, si jamais on eut voulu y recourir. D'ailleurs, la régularité de l'équateur n'est pas plus assurée que celle des méridiens. La grandeur de l'arc céleste répondant à la

portion de l'équateur qu'on aurait mesurée, est moins susceptible d'être déterminée avec précision; enfin, chaque peuple appartient à un des méridiens de la terre, tandis qu'une partie seulement est placée sous l'équateur.

D'après différentes observations déjà faites en France, on était autorisé à penser que le quart du méridien s'éloignait peu de 5,132,430 toises; et l'a dix-millionième partie de cet arc répondait assez exactement à 3 pieds 11 lignes 44 centièmes. L'impatience où l'on était alors de se prononcer à ce sujet, fit que la loi du 1er août 1793 décréta que telle serait la dimension du mètre provisoire. Cependant, il était indispensable de constater celle que le mètre définitif devait tirer de la mesure parfaitement exacte d'un grand arc du méridien; on choisit pour cette opération l'arc qui passe de Dunkerque à Montjoux, vers Barcelone, et qui embrasse 9 degrés 40 minutes, ce qui fait plus du dixième de l'arc qu'on avait à connaître. Cet arc offrait, outre sa grande étendue, l'avantage d'avoir ses deux points extrêmes au niveau de la mer, de traverser le parallèle moyen, c'est-à-dire, environ 6 degrés au nord et 3½ au midi du 45e degré de latitude, et de suivre la méridienne tracée en France, ce qui donnait la faculté de vérifier, par les travaux déjà faits, ceux que l'on se proposait d'exécuter. Il fallait hier, dit M. Tarbé, fils, par des triangles visuels, tous les points éminents renfermés dans cette vaste étendue, et mesurer tous les angles que faisaient entr'elles les stations choisies, que ceux d'élévation ou de dépression de chacune de ces stations, par rapport à celle à laquelle on pointe l'instrument, afin de pouvoir réduire à l'horizon les angles primitivement observés. Il fallut donc vérifier les résultats que donnaient, sur ces triangles, les observations et le calcul, en les rapportant à deux bases *sévèrement mesurées*; l'une pour déterminer, par le calcul, les côtés de chaque triangle, l'autre pour vérifier l'opération et la rectifier s'il était nécessaire. Des observations d'azimuth, c'est-à-dire, du cercle qui passe par le zénith au point vertical, et qui coupe l'horizon à angles droits, permirent de s'assurer de la direction des côtés de ces triangles par rapport à la méridienne; enfin, des observations astronomiques furent nécessaires pour connaître l'arc céleste, auquel correspond l'arc terrestre, mesuré géodésiquement.

J'ai déjà dit que ce travail avait été confié à MM. Méchain et Delambre. Malgré beaucoup d'obstacles physiques et moraux, ils s'en sont acquittés avec un degré d'exactitude dont on n'avait pas eu d'idée jusqu'alors. M. Delambre fut chargé de la partie septentrionale, de Dunkerque à Rhodéz, contenant 380,000 toises; Méchain, de l'intervalle de Rhodéz à Barcelone, long de 170,000 toises, dont la partie située sur le territoire espagnol présentait de grandes difficultés.

On s'est servi, pour la mesure des angles, du cercle répéteur de Borda, qui répète l'angle à observer autant de fois qu'on le désire, ce qui diminue les erreurs au point de les rendre à la fin insensibles. Si l'on avait quelques doutes sur l'extrême exactitude qu'on obtient à l'aide de ce cercle, l'usage qu'on en a fait en cette occasion suffirait pour les dissiper entièrement. La valeur de chaque angle a été fixée d'une manière abstraite, sans faire attention ni aux autres angles, ni à ce que pourrait fournir la somme des trois angles d'un même triangle fixé de cette manière. Les observations ont été prises telles qu'elles sont sans y faire la moindre correction, sans rien arranger après coup; et, cependant, sur les cent quinze triangles qui joignent les extrémités de la méridienne, il y en a trente-six dans lesquels l'erreur des trois angles pris ensemble est de moins d'une seconde; et dans ceux où cette erreur est la plus forte, elle est au-dessous de cinq secondes, c'est-à-dire, de la sept cent vingtième partie d'un degré pour les trois angles. Deux bases ont été mesurées, l'une entre Melun et Lieusaint, l'autre entre Vernet et Salces, près de Perpignan.

Ce genre d'opérations, ajoute M. Tarbé, exige une infinité de précautions et de soins. Il ne suffit pas d'avoir des règles d'une longueur exacte, et de les poser exactement les unes au bout des autres; la différence de la température influe sur les substances métalliques et en varie la dimension, dans une proportion infiniment petite à la vérité, mais dont il est nécessaire de tenir compte, parce que, se répétant un grand nombre de fois, l'erreur pourrait devenir importante.

En second lieu, les lignes qui composent la base et qui se mesurent successivement, ne sont pas exactement de niveau; il faut donc connaître leur inclinaison et les ramener par le calcul à la longueur qu'aurait la ligne horizontale qui y correspond.

Enfin, cette ligne ainsi réduite n'est pas posée sur la surface de la mer, et c'est à ce niveau constant que toutes les lignes de niveau doivent être ramenées.

Le cercle répéteur, dont j'ai déjà parlé, inventé par Borda, est un instrument pour mesurer l'angle sous lequel on voit deux objets terrestres, est composé d'un pied surmonté d'un cercle entier de

enivre, divisé en 360 degrés, et muni de limbe et de lunettes. On mesure l'angle formé par deux objets terrestres en répétant successivement les observations sur toutes les parties de la circonférence du cercle. Le cercle répétiteur s'emploie également dans les opérations astronomiques et géodésiques.

Jean Charles Borda inventa également un niveau aussi simple qu'ingénieux, ainsi qu'un thermomètre métallique, disposé de manière que, par la comparaison de deux lames, dont une de platine et l'autre de laiton, on peut à chaque instant évaluer la dilatation ou condensation occasionnée par la moindre variation de température, et plus que tout cela, l'attention presque religieuse et la courageuse persévérance des académiciens chargés de ce travail, ont permis d'opérer toutes ces réductions avec la justesse la plus rigoureuse.

Les règles dont on s'est servi pour cette opération ont été faites en platine, parce que c'est le plus pesant, le moins fusible, le moins attaquable par les acides, et le moins dilatable de tous les métaux connus. Ces règles avaient deux toises de longueur; la toise à laquelle on a rapporté toutes les opérations est celle de l'Académie, dite toise du Péron, parce qu'elle a servi à mesurer plusieurs degrés, de 1733 à 1741. L'étalon de l'ancienne toise, telle que fixée en 1668, ayant été détérioré, La Condamine proposa à l'Académie d'adopter pour étalon de la toise, celle qui avait servi à mesurer le méridien au Péron, et qu'il avait fait faire égale à celle employée pour la même opération sous le cercle polaire. Maréchal croyait plus convenable d'adopter celle qui lui avait servi à déterminer la longueur du pendule qui fait ses oscillations dans une seconde, et qui est plus courte d'environ un dixième de ligne. La toise du Péron fut préférée; c'est sur cette toise que furent ajustées celles dont la déclaration du 6 mai 1766 ordonna le dépôt au châtelet de Paris et dans les principaux bailliages de France.

Les observations d'azimut et de latitude ont été faites aux deux extrémités des bases et dans plusieurs points intermédiaires, avec toute l'exactitude dont elles sont susceptibles, et calculées avec la plus grande précision.

Malgré l'avantage d'un terrain uni, et dans les plus belles saisons de l'année, la base de Melun a employé 45 jours, et celle de Perpignan 51 jours.

On a adopté, pour servir de fondement à tous les calculs, les deux longueurs suivantes, réduites au niveau de la mer et à la température de 16 degrés un quart du thermomètre centigrade; base de Melun, 6,975 toises 90 centièmes, base de Perpignan, 6,006 toises 25 centièmes; ou, pour la première, 67 arpents, 5 perches, 1 pied et 9 pouces, et pour la seconde, 66 arpents, 7 perches, 6 pieds et 6 pouces du Canada.

Une preuve incontestable de la justesse des opérations, c'est que la base de Perpignan, conclue de celle de Melun par la chaîne des triangles qui les unissent, ne diffère de sa mesure réelle que de 10 à 11 pouces, quoique l'intervalle qui les sépare surpasse 700,000 mètres, ou 2,151,903 pieds et 4 pouces mesure française du Canada.

Telles sont les différentes parties d'une opération qui surpasse par son étendue et égale par sa précision tout ce qui a été fait de plus accompli en ce genre.

Outre des renseignements précieux sur le nivellement de la France, sur la figure du globe et son aplatissement aux pôles, elle a fourni toutes les données nécessaires pour fixer les bases du nouveau système métrique.

La méridienne entre Dunkerque et Montjoux, qui soutient un arc céleste de 9 degrés 6738 dix-millièmes, est de 551,584 toises 72 centièmes. En prenant cet arc pour base on en déduit le quart du méridien, par un calcul rigoureux, dans l'hypothèse elliptique; en comptant l'aplatissement de la terre pour un 334e, et l'on a trouvé que le quart du méridien terrestre, supposé au niveau de la mer, est de 5,130,740 toises, dont la dix-millionième partie est de 3 pieds, 11 lignes et 296 millièmes, ou 443 lignes 296 millièmes, dimension définitive du mètre.

La dix-millionième de 5,130,740 toises est exactement de 443 lignes 296 millièmes, ce qui ne diffère de la valeur définitivement adoptée pour le mètre, que des deux tiers d'un 10,000e de ligne, quantité réellement imperceptible. Il ne doit être tenu dans les calculs ordinaires aucun compte de cette différence, qui ne donne qu'un excédant d'environ 1 mètre 461 millièmes sur la distance du pôle à l'équateur, et d'environ 1 millimètre et demi sur un myriaètre.

Méchain, que la mort ravit le 20 septembre 1805, à Castellon de la Plana, dans le royaume de Valence, s'était proposé de prolonger la méridienne jusqu'aux îles Baléares, pour que l'arc total se trouvât divisé en deux parties égales par le 45e parallèle. Après des traverses inouïes, il avait conduit ses triangles depuis Barcelone jusqu'à Tortose. Ses stations étaient choisies et reconnues jusqu'à

Callera; encore 6 ou 7 triangles, il conduisait la mesure jusqu'à l'ivie.

La vraie longueur du mètre étant connue, les mesures de surface, de solidité et de contenance s'en déduisent naturellement. Il n'en est pas de même de l'unité de poids; sa détermination dépend d'une foule d'expériences, d'opérations, de réductions, plus délicates les unes que les autres; et ce n'est qu'à force de patience et de dextérité, que M. Lefèvre-Gineau, auquel l'Institut de France avait confié ce travail, l'a porté au degré de précision désirable.

Déterminer l'unité de poids, continue M. Tarbé, c'est déterminer la quantité de matière qu'un certain corps qu'on emploie de préférence contient sous un volume dont on est préalablement convenu. Il faut donc pour résoudre ce problème: 1o. Fixer le volume qu'on emploiera pour terme de comparaison; 2o. Faire choix d'un corps propre à le remplir; 3o. enfin, déterminer le poids ou la quantité de matière que ce poids contient sous ce volume.

Il peut y avoir de l'arbitraire dans le choix du volume qu'on emploie; mais les usages de la société demandent qu'on ne prenne pas une unité trop grande ou trop petite; on a sagement adopté la millième partie du mètre cube, ou, ce qui revient au même, le décimètre cube.

Le corps dont on a fait choix pour remplir ce volume n'est nullement indifférent; il doit être fluide, en état de conserver sa fluidité à une température qu'il soit facile d'obtenir partout, et surtout il doit être de nature à pouvoir être retrouvé partout dans le même degré de pureté. L'eau possède ces qualités dans un degré éminent, ou du moins plus qu'aucun autre corps que nous connaissions; et distillée, elle est toujours également pure. Aussi, l'Académie des Sciences a-t-elle choisi l'eau distillée pour le corps dont la quantité de matière contenue sous le volume du décimètre cube, serait l'unité de poids.

Je n'entrerai point dans le détail de toutes les précautions employées pour connaître et déterminer le poids réel du décimètre cube d'eau. Je dirai seulement qu'on a pris pour terme de comparaison la pile de 50 mares, conservée à la monnaie, et qu'on appelle le poids de Charlemagne; que les balances dont on s'est servi étaient d'une telle mobilité, que l'une d'elles, chargée d'un peu plus de deux livres poids de mares dans chaque bassin, était encore sensible à un cinquantième de grain, et trebuchait à un dixième de grain, lorsque chaque bassin portait environ vingt trois livres, et que le maximum de densité de l'eau ayant été trouvé être non pas à zéro, température de la glace fondante, mais à 4 degrés du thermomètre centigrade, c'est à cette température que les expériences ont été faites ou réduites.

Le résultat des expériences est que le poids d'un décimètre cube d'eau distillée, prise à son maximum de densité et pesée dans le vide, est de 18,827 grains 15 centièmes, ou 2 livres, 5 gros, 35 grains et 15 centièmes, poids de marc usité en Canada, valeur définitivement adoptée pour le kilogramme.

L'unité de mesures et celle de poids se trouvent ainsi déterminées sur des bases puisées dans la nature, et qui n'offrent rien d'arbitraire. Les étalons prototypes en sont, comme je l'ai déjà dit, déposés aux archives impériales, où on les conserve avec le plus grand soin. Mais tel est encore l'avantage du système, que, quand tous les étalons viendraient à être détruits, on pourrait encore retrouver parfaitement leur valeur primitive. Il ne s'agirait que de rétablir le mètre; mais il ne serait pas nécessaire pour cela de mesurer de nouveau l'arc du méridien terrestre.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, DONNÉ A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

(Suite.)

IX.

A leur retour en France MM. de Champlain et de Pontgravé apprirent la mort du Commandeur de Chaste, le chef de Pentreprise. Ce Commandeur était un homme d'une très grande capacité, qui joignait à toutes ses brillantes qualités une dévotion solide et profonde. Champlain dit qu'il ne commut point de fautes dans cette grande entreprise où tant d'autres avant lui avaient rencontré si peu de succès, grâce à l'impénétrable imprévoyance qu'ils montraient en envoyant des colons en Amérique, sans avoir au préalable choisi un lieu convenable pour leur établissement: ce qui fait que leurs provisions étaient promptement épuisées et qu'après bien des misères ils étaient contraints de regagner la France sans avoir rien fait, heureux encore quand il ne trouvaient pas presque tous la mort sur ces rivages lointains, par suite de la famine ou de la rigueur du climat.

Comme la mémoire de cet homme distingué doit nous être chère, à cause de la grande part qu'il a prise dans l'établissement de notre pays, en nous demandant Champlain pour fondateur, il ne sera pas sans intérêt de dire qu'on lui a élevé un superbe tombeau dans une des églises de Dieppe, église où l'on voit en outre, comme souvenirs du Canada, de nombreuses sculptures représentant des sauvages dans différentes positions; et on prétend que ces sculptures ont été faites en mémoire des fréquents voyages des Dieppois en Canada.

Cette ville de Dieppe a été autrefois très remarquable par ses nombreux armateurs qui au 16^e et au 17^e siècles sillonnaient toutes les mers et savaient même se faire craindre de ceux qui entravaient leur commerce, comme on le voit dans une relation qui nous apprend que des navires Hollandais, ayant fait la traite sur la côte près de New-York, prenaient beaucoup de précautions en s'en retournant pour éviter les navires des Dieppois. On peut encore voir à Dieppe le tombeau du fameux Angot qui, entr'autres faits remarquables, bloqua l'entrée du Tage avec une escadre de 16 ou 17 vaisseaux, y déraisa presque totalement la flotte Portugaise et força par ce moyen le Roi de Portugal à faire des excuses au roi de France pour le fait d'une insulte faite à un navire français.

La commission du commandeur de Chaste fut transmise par Henri IV à Pierre Dugua, sieur de Monts, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et né Saintongeais comme Champlain. Il s'engagea à établir une colonie sans qu'il en coûtât à la couronne, pourvu qu'on lui accordât le privilège du commerce exclusif, et il fut nommé vice-amiral et lieutenant du roi en Acadie avec pouvoir de concéder des terres depuis le 40^e de latitude au 46^e. Sa commission pour la traite des pelleteries s'étendait du 40^e de latitude au 54^e et même sur les bords du St. Laurent. Si nous jetons un coup d'œil sur la carte nous verrons donc que la concession des droits territoriaux accordés au sieur de Monts commençait un peu au Sud de New-York et comprenait vers le Nord une partie du Cap Breton.

C'est à partir de cette date (1603) que furent jetées les semences des difficultés qui plus tard existèrent au sujet des limites, et donnèrent lieu à de si longues guerres entre deux puissantes nations, la France et l'Angleterre. Déjà des bâtiments anglais étaient venus croiser dans ces parages, mais ils étaient repartis sans fonder aucun établissement. Ce ne fut que trois ans après la Commission du Sieur de Monts, c'est-à-dire en 1606, que le roi d'Angleterre concéda à une compagnie anglaise toutes les terres composant aujourd'hui la Caroline du Nord et la Caroline du Sud, et par conséquent depuis la Floride jusqu'au 45^e de latitude.

Ainsi, comme on le voit, les deux concessions empiétaient l'une sur l'autre, et rien de surprenant après cela que cette question des frontières respectives de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre ait été vidée par les armes des deux nations rivales.

L'Acadie elle-même donna lieu à de longues contestations entre ses mêmes puissances à cause de l'obscurité qui régnait par rapport à son étendue, et ces contestations durèrent encore longtemps après le traité qui fut fait pour les régler, en conséquence de la trop grande généralité des termes employés dans ce traité. Cependant les meilleurs géographes comprenaient sous le nom d'Acadie toute la partie connue aujourd'hui sous le nom de Nouvelle-Ecosse. Quant à l'origine de ce mot d'Acadie ou de Cadie, comme on disait quelquefois, on n'en sait absolument rien de positif; on peut seulement conjecturer avec assez de probabilité que c'est un mot sauvage, vu que plusieurs autres noms incontestablement donnés par les naturels finissent par ce même mot, tels que Shoubenacadie, Passamacadie, Tracadie, etc., etc.

Denis, qui fut gouverneur de ce pays qu'il connaissait parfaitement et dont il dressa une carte géographique, l'a divisé en quatre parties différentes. La 1^{re} partie commence à la rivière Pentagoët, aujourd'hui Pénobscot, et s'étend jusqu'à la rivière St-Jean; la 2^e comprend depuis la rivière St-Jean jusqu'au Cap de Sables, c'est la partie nommée alors province de la Baie Française, aujourd'hui Baie de Fundy. On ne sait d'où vient ce mot de Fundy. La 3^e s'étend depuis le Cap de Sables au détroit de Canso, et enfin la 4^e depuis le détroit de Canso à Honguedo, près du Cap des Rosiers. C'est de cette dernière partie dont Denis fut le gouverneur.

Quant aux sauvages qui habitaient ces différentes parties, ils appartenaient à la famille Algonquine ou Algique, Pune des huit grandes familles sauvages qui se partageaient le territoire situé entre le Mississipi, l'océan et la terre des Esquimaux et voici dans quel ordre ils étaient disséminés sur l'étendue de pays que nous venons de diviser. D'abord les Souriquois ou Micmacs habitaient la Nouvelle-Ecosse une partie du Nouveau Brunswick, et le district de Gaspé. En passant, nous devons à ces bons sauvages de remarquer qu'ils furent toujours très attachés aux Français, qui n'eurent pas à leur reprocher une seule défection, mais au contraire en furent vaillamment secondés pendant la guerre avec les Anglais. Les Français en retour les aimaient aussi beaucoup, et lorsque plus tard on de-

manda aux Acadiens-Français de combattre les Micmacs, ils ne vœurent jamais se faire les bourreaux de ceux qu'ils appelaient leurs frères et les fidèles compagnons de leurs malheurs et de leurs combats.

En descendant de la rivière St. Jean à la rivière Pénobscot on rencontrait les Echemius ou Maléchistes et plus bas les Abénaquis sur la rivière Kennebec. Champlain parle d'une peuplade qui disparut presque aussitôt après l'arrivée des Français et qu'il nomme les Arimouchiquois: il nous les dépeint comme bons cultivateurs mais extrêmement méchants. En descendant encore on trouve les Massachusettes qui ont donné leur nom à cette partie des Etats-Unis, connue sous ce nom: puis viennent les Narangassettes et les Wapanoags qui furent souvent en guerre avec les Anglais lesquels occirent assez souvent le dessous. Enfin vers l'intérieur, sur la rivière Connecticut, les Sakokiouais et depuis la Connecticut à l'Hudson, les Loups ou Mohingans (Mohicans).

Pour les idiomes de ces diverses tribus ils paraissent venir d'une langue mère et ne diffèrent pas plus que les langues formées de la langue latine ne diffèrent entre elles.

Plus tard les trois peuplades du Nord se rapprochèrent et se confondirent dans les guerres qu'ils eurent à soutenir contre les Anglais qui leur donnèrent l'appellation générale de tribus Abénaquises.

Un mot en particulier des Micmacs, dont quelques villages existent encore en Acadie, dans le Nouveau-Brunswick et même en Canada; car il nous importe, pour plus grande intelligence de cette histoire, de bien connaître surtout cette tribu de sauvages qui a tant de rapports avec la colonie qu'elle a contribué à fonder, à défendre et à affermir.

Un de ces sauvages, parlant un jour au père Mailland, lui disait: " Nous sommes nés, comme des plantes en ce pays où nos ancêtres, on ne sait de quel lieu, nous apportèrent. Un des premiers soins de nos pères, en arrivant ici, fut de veiller à la conservation du feu. Pour comprendre ces dernières paroles, il faut remarquer que les sauvages avaient bien plus de peine que nous à se procurer du feu, n'y parvenant que par le frottement de deux cailloux l'un contre l'autre, opération qui constituait chez eux une véritable cérémonie religieuse. On confiait ce feu ainsi obtenu à la femme d'un chef de guerre, pour le faire brûler le plus longtemps possible, au moyen d'une grosse bûche de sapin qu'on recouvrait de sable. Si la sauvagesse parvenait à le conserver pendant trois lunes, ce feu devenait un feu sacré, et tous les sauvages, étant convoqués comme pour une grande solennité, venaient tous les uns après les autres allumer leurs calmets aux charbons précieux, puis, pour faire honneur à la femme, ils lui envoyaient chacun leur tour une boutée dans la figure: et à partir de ce jour cette femme occupait dans la tribu le premier rang parmi les femmes.

La nourriture de ces indigènes était fort abondante, aucun peuple dans toute l'Amérique du Nord ne possédait un pays plus giboyeux et plus poissonneux. La pêche et la chasse ne leur manquaient jamais, et cependant par leur imprévoyance naturelle ils se trouvaient souvent dans le besoin. Ils avaient pour faire cuire leurs aliments des chaudières faites d'une espèce de grès fort tendre qu'ils creusaient au moyen de dents de castor ou d'os d'original. Outre ces chaudières mobiles, ils avaient des chaudières stables ou immobiles qu'ils fabriquaient avec la souche d'un gros arbre, meltant des charbons au milieu pour enlever le cœur du bois; ils réchauffaient l'eau qu'ils y mettaient avec des pierres rougies qu'ils jetaient dans le liquide.

Chez eux la guerre était très fréquente et ils la portaient même fort loin, franchissant quelques fois avec leurs canots la distance qui sépare le cap Honguedo du territoire des Esquimaux, qu'ils allaient attaquer jusque dans leur propre pays du Labrador.

Avant de commencer les hostilités, ils avaient un singulier moyen de connaître quel serait le succès de leurs armes. Ils attaquaient leurs femmes et si les femmes étaient victorieuses dans cette lutte ils étaient certains d'être vainqueurs de l'ennemi; mais si leurs femmes se laissaient battre, alors c'était pour eux un présage de défaite.

Ils étaient divisés en plusieurs bourgades; chacune desquelles avait un chef appelé Sagamos, qui seul d'ordinaire était polygame. On a reproché au Sauvages de l'Amérique d'être anthropophages, mais jamais semblable reproche ne fut adressé aux Micmacs. Ils admiraient beaucoup à imiter les habitudes des Français dont ils admiraient les mœurs douces et les bonnes manières.—L'un de leurs chefs, ayant vu un jour une croix chez les blancs, voulut du retour chez lui en placer une devant sa cabane, et il montra encore avec joie une croix qu'il portait sur sa poitrine, en disant: " Maintenant, moi aussi je suis Français." Il n'est donc pas étonnant que lorsque Mgr. de St. Vallier vint à la Baie des Chaleurs, où il trouva le père Leclerc qui, dans ses relations de missions parle d'une certaine peuplade de Sauvages appelée Curientaux qui respectaient beaucoup

la croix, il n'est donc pas étonnant que les Miœmes aient dit à Péronne et au missionnaire que leurs ancêtres avaient toujours respecté la Croix. Mais on a déjà observé qu'il fallait toujours un peu rabattre des contes que font ces braves gens; ce qui est très facile à comprendre dans cette circonstance quand on songe que c'était bien longtemps auparavant que les Français eussent fondé Port-Royal. Après cette longue digression nécessaire pour donner une certaine connaissance du pays et de ses habitants, revenons à M. de Monts que nous avons laissé sur le point de commencer son expédition en Amérique.

ARTHUR CASGRAIN.

(A continuer.)

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

DE L'INSTRUCTION MORALE ET DE L'ÉDUCATION DANS LES ÉCOLES.

L'instruction n'est pas l'éducation, a-t-on dit bien souvent dans ces dernières années, et la dernière l'emporte de beaucoup sur la première. C'est un point sur lequel tout le monde est d'accord aujourd'hui, malgré les liens qui rattachent l'une à l'autre l'instruction et l'éducation, car on ne peut élever un enfant sans l'instruire plus ou moins, et l'on ne peut donner de l'instruction sans influencer d'une manière quelconque sur les actions de l'homme.

L'importance de l'éducation est, en effet, placée en première ligne par chacun : dans les livres, dans les discours, dans les journaux, partout on est unanime pour recommander de s'occuper particulièrement de l'éducation. On reconnaît sans doute leur utilité à la lecture, à l'écriture, à l'arithmétique et à la grammaire, à la géographie comme au dessin ; mais on sent que par-dessus ces divers enseignements il en est un qui les vivifie tous et qui, par conséquent, doit les pénétrer et en quelque sorte les résumer : c'est l'enseignement moral, qui est à la fois la base et le couronnement de l'œuvre.

Mais, si l'on est d'accord sur le principe, les divergences et les difficultés surgissent, nombreuses et variées, du moment qu'on en vient à l'application.

Que l'instruction morale doive être donnée dans les écoles, personne n'en doute, disent les maîtres ; mais, quand et comment la donner ? voilà ce qu'il importerait de savoir.

Les moralistes, disent-ils, et même les écrivains pédagogiques, ont certainement de fort belles pages sur l'utilité de l'éducation morale et l'importance des soins à y consacrer, sur la nécessité de s'attacher à faire des élèves autant d'hommes probes, tempérants, religieux, soumis aux lois, pleins de respect pour l'autorité. Mais, en général, ils ne montrent pas comment il faut s'y prendre. Ils se bornent à donner quelques conseils généraux, qui sont plutôt l'énoncé des différents objets qu'on doit avoir en vue dans cette éducation que l'indication des moyens d'y parvenir. Or, quiconque a enseigné quelques mois dans une école sait parfaitement que les plus belles théories sont souvent de peu d'emploi dans la pratique.

Qu'on ne se contente donc pas de nous dire, ajoutent les maîtres, qu'il faut s'occuper d'éducation morale ; qu'on nous dise comment il faut s'en occuper. Que faut-il faire, en un mot, aujourd'hui, demain et chaque jour ?

Et d'abord, y a-t-il un enseignement moral possible dans les écoles, en dehors de l'enseignement religieux ? celui-ci ne peut-il pas et même ne doit-il pas suffire ?

A cette première et fondamentale question la réponse est très-simple. La religion est la base de toute morale, et à cet égard l'instruction religieuse est le fondement de l'en-

seignement moral à donner par le maître. C'est à la première qu'il doit s'en référer pour tout ce qui a trait au dernier ; c'est sur la religion qu'il doit appuyer sans cesse ses directions et ses conseils. Sous ce rapport le catéchisme, l'évangile et l'histoire sainte, indépendamment des explications qui en découlent directement, fournissent de nombreuses occasions de donner aux élèves toutes les explications et les conseils qui peuvent constituer un enseignement moral complet. Remarquons cependant que les attributions des instituteurs sont un peu limitées en ce qui concerne l'enseignement du dogme, et que, s'ils doivent faire étudier et réciter le catéchisme, la plus grande réserve leur est commandée à l'égard des explications à y joindre en certains cas, à cause des erreurs qu'ils seraient exposés à commettre. Ajoutons que l'histoire sainte, ou ils ne sont pas astreints à la même réserve, ne peut pourtant pas devenir un texte suffisant pour un enseignement qui doit répondre à tous les besoins de la société. Tout n'est pas dans l'histoire sainte, telle qu'on peut l'enseigner aux enfants des écoles. Les mœurs des premiers hommes ou des Hébreux ne sont pas celles de la société moderne. Avec de nouveaux besoins et de nouveaux rapports des hommes entre eux, sont nés de nouveaux devoirs qu'il faut aussi apprendre à remplir.

Enfin, n'oublions pas que si nous ne tenons à nos élèves le langage de la morale, que dans les heures consacrées à l'instruction religieuse, l'enseignement moral restera forcément très-incomplet. Si nous ne les entretenons de leurs obligations, comme enfants, comme hommes et comme membres de la société, qu'en leur enseignant la religion, si nous ne les rappelons pas à la pratique de leurs devoirs en leur en expliquant les motifs au moment où ils y manquent ; il est à craindre qu'avec la légèreté naturelle à leur âge, ils ne négligent des obligations qui ne seront plus assez présentes à leur esprit. Il ne suffit pas de connaître ce qu'on doit faire, il faut le pratiquer : or, l'enfant, oublieux comme il est, et d'ailleurs entraîné par ses penchants, pratiquera-t-il ce qui le gêne, si une direction constamment appropriée à la circonstance ne vient lui retracer sa ligne de conduite ?

L'enseignement religieux, comme les instituteurs peuvent le donner, comprend donc essentiellement, mais non dans tous ses développements ni dans ses applications de chaque instant, l'instruction morale dont les enfants ont besoin. Mais alors se présente une autre question.

S'agit-il, en conséquence, d'enseigner à part la morale comme on enseigne l'arithmétique ou la grammaire ? Dans ce cas, dit-on, il faudrait du moins posséder un cours de morale à l'usage des écoles, comme on a des cours de grammaire ou des traités d'arithmétique.

Hâtons-nous de répondre que nous ne comprenons pas dans les écoles un cours de morale qui ne se lierait pas à l'enseignement religieux, parce que ce serait une morale sans fondement et sans sanction. Un traité des devoirs, qui ne serait que cela, serait entre les mains des enfants un livre aussi déplacé que fastidieux.

Est-ce donc à dire qu'il n'y aura nulle place dans les écoles pour un enseignement moral non pas en dehors mais à côté de l'enseignement religieux. Gardons-nous de professer une pareille opinion, qui ne tendrait à rien moins qu'à affaiblir l'éducation morale de ceux qui en ont le plus besoin dans ce monde, parce que la pauvreté les y expose à plus de tentations.

Si nous ne voulons pas fonder dans les écoles un enseignement moral proprement dit en dehors de l'instruction religieuse, c'est-à-dire que, dans notre pensée, cet enseignement doit se rattacher à toutes les branches d'instruction ; à la lecture comme à l'écriture elle-même ; à la géographie non moins qu'à l'histoire, dont l'étude ne doit-être qu'une leçon de morale ; à l'arithmétique aussi bien qu'à l'étude de la langue, qui, lorsqu'elle est bien faite, est le meilleur cours de logique à l'usage des écoles primaires ; à toutes les

notions des sciences physiques et naturelles, qu'on a sans cesse à donner aux enfants et qui ne sont qu'une occasion continuelle de faire admirer la puissance de Dieu, et de faire bénir sa providence et sa bonté.

Tout moyen d'instruction doit être un moyen d'éducation, a-t-on dit aussi bien des fois, et nous-même nous ne cessons pas de le répéter. La meilleure instruction morale à donner aux enfants, c'est de faire que l'enseignement tout entier soit lui-même un cours de morale, c'est que tout y parle à l'enfant de ses obligations, c'est qu'en voyant toujours son véritable intérêt d'accord avec son devoir, dans le temps présent aussi bien que dans l'avenir, l'instinct qui le pousse à satisfaire l'un vienne au secours de la raison qui lui conseille l'accomplissement de l'autre.

Réaliser cette alliance intime de l'instruction et de l'éducation, faire, comme nous venons de le dire, que tout objet d'instruction devienne un moyen d'éducation morale, tel est le but que doivent se proposer les instituteurs. Il faut qu'ils s'attachent à imprimer à l'enseignement de toutes les matières que comprend le programme de l'instruction dans les écoles primaires, ce caractère profondément moral d'où doit résulter un nouveau degré d'utilité pour l'instruction qu'ils sont chargés de donner aux enfants. Les maîtres doivent donc non-seulement s'efforcer d'enseigner plus sûrement et avec plus de fruit, mais encore d'arriver à ce résultat sans fatiguer les élèves par le retour monotone des mêmes idées, et sans détourner leur esprit de ce qu'ils ont essentiellement à leur apprendre dans chaque faculté, une influence morale continue, profonde et durable, soit la conséquence de toutes les études qu'ils leur font faire.

Cependant, quelle que soit l'influence d'un enseignement bien compris, il ne saurait suffire à tous les besoins de l'éducation. Il y a dans cette éducation une foule de choses imprévues auxquelles il faut pourvoir à l'instant, sans attendre les explications qui doivent se rattacher à tel ou tel exercice. La meilleure leçon morale est celle qui naît de la circonstance et qui s'adresse à des esprits encore sous l'impression des faits.

De là donc la nécessité de ces avis, de ces remontrances, de ces exhortations et de ces conseils, que provoquent les mille et un incidents de la vie journalière de l'école; de là les leçons et les instructions qu'il convient de donner chaque semaine à toute la classe, et dans lesquelles un maître intelligent sait grouper les avis et les encouragements qui découlent de la circonstance ou que motive la marche de l'école, la conduite des élèves, leurs petites fautes et leurs bonnes actions, l'activité qu'ils montrent au travail ou le relâchement qui s'y fait sentir, puis ceux que suggèrent les événements qui surviennent dans la localité ou dans le pays, et ceux que ramènent les saisons, les époques ou les travaux de l'année, les fêtes religieuses ou civiles et les anniversaires. Malgré l'imprévu de la plupart de ces instructions, et bien qu'elles doivent être inspirées par les circonstances qui y donnent lieu, elles peuvent, dans une école où l'instituteur sait y penser d'avance, parce qu'il a son but toujours présent à l'esprit, se rattacher à un plan général. Les détails varient sans cesse parce qu'ils sont appropriés aux temps et aux lieux, mais le fond a sa place dans un cadre bien déterminé. Le tout vient d'ailleurs s'appuyer sans cesse sur l'enseignement religieux qui en est le fondement essentiel, et dont ces instructions ne sont en quelque sorte que le développement et l'application aux besoins de chaque jour.

Mais, ne l'oublions pas, l'instruction morale n'est pas plus l'éducation morale, que l'enseignement de la religion n'est l'éducation religieuse.

L'instruction religieuse pourrait être complète, mais l'éducation religieuse ne le serait pas si, à l'étude et à la connaissance du catéchisme, de l'évangile et de l'histoire sainte, ne se joignaient des habitudes de piété et la pratique des devoirs religieux. On peut connaître le dogme ainsi que toutes les vérités essentielles et fondamentales de la reli-

gion, on peut même raisonner très pertinemment des obligations qui en découlent, et cependant ne laisser presque rien voir dans sa conduite des principes qui devraient la diriger. C'est que sous le rapport religieux comme sous tant d'autres, il y a une très grande différence entre la connaissance et la pratique de ce qu'il faut faire.

De même on peut connaître les lois qui doivent présider aux rapports des hommes entre eux, et n'en rien laisser paraître dans les circonstances les plus ordinaires de la vie; c'est que le caractère et la conduite ne se forment pas de la même manière qu'on forme l'intelligence. L'enfant pourra savoir qu'il doit être respectueux, docile, doux, complaisant, laborieux, modeste, et dans toute sa conduite, dans tous ses rapports avec ses parents, ses égaux et ses maîtres, se montrer indocile, sans respect, paresseux, dur, égoïste, orgueilleux, sans complaisance. Il saura ce qu'il faut faire; mais il ne le fera jamais ou bien on le verra faire à chaque instant l'opposé. Quo faut-il donc pour mettre fin à cette opposition qui se remarque sans cesse entre ce qu'on fait et ce qu'on sait devoir faire? Il faut une seule chose, mais il la faut de toute nécessité, parce que c'est en cela que consiste essentiellement l'éducation proprement dite: il faut qu'à un enseignement spécial, à des instructions et des préceptes, l'éducation ajoute avec une sollicitude persévérante l'habitude de la pratique des devoirs et celle de l'obéissance à la règle.

Ici nous rencontrons dès l'abord l'influence de la discipline et des habitudes de propreté, d'ordre et de régularité, de soumission et de respect, de travail et d'application. Avant de questions qu'il importerait de traiter afin de montrer comment on peut le mieux atteindre dans chaque cas le but désiré.

De grandes difficultés se présentent d'ailleurs sous ce rapport dans la pratique des écoles. Chaque instituteur a sous lui des élèves de tout âge, depuis six ans et même moins jusqu'à quatorze et quinze ans. Dans un très grand nombre même des écoles il réunit les enfants des deux sexes, souvent, en outre, ses élèves appartiennent à toutes les classes de la société. Les uns vivent au sein de familles où les leçons de l'école sont appuyées par celles du foyer domestique. Les autres sont déjà habitués à mentir, à tromper, à jurer; ils ont un langage grossier, des manières rudes et inconvenantes; ils voient faire chez eux tout le contraire de ce qu'on prescrit à l'école; quelquefois même ils ont sous les yeux le spectacle de la fourberie ou celui de l'intempérance, de l'inconduite et du désordre. Il faut alors détruire avant de pouvoir édifier; et d'ailleurs quelle prudence pour combattre des habitudes et des penchants, par des conseils qui sont une critique indirecte de la conduite des familles, sans risquer d'affaiblir chez les enfants le respect qu'ils doivent toujours porter à leurs parents!

On ne saurait se dissimuler que si l'éducation morale est la partie la plus importante de la tâche des maîtres, elle est aussi la plus délicate, celle qui demande le plus de soins et de prudence, une intelligence extrême, un tact exquis et une vigilance de tous les instants.

C'est parce que nous comprenons le nombre et l'étendue de ces difficultés, que nous sentons la nécessité de les rappeler aux instituteurs, afin que les connaissant bien, ils puissent connaître aussi les moyens à l'aide desquels ils peuvent en triompher. Etude des facultés et des caractères, et moyens de développer les unes et de former les autres; culture des bons sentiments, et art de les faire naître ou de les ranimer chez les enfants; qualités et défauts, habitudes et penchants, moyens de combattre ce qu'il y a de vicieux dans le cœur des élèves et d'y faire germer tout ce qui peut nourrir en eux l'amour de la vertu: goût de l'instruction, amour du travail, et précautions à prendre pour fortifier en eux des dispositions qui sont pour l'avenir une sauvegarde contre l'invasion du vice et la garantie d'une bonne conduite; discipline et moyens de l'établir dans l'école et de

l'y maintenir sans efforts et sans fatigue pour le maître, comme sans ennui pour les élèves; ce sont là autant de points qui doivent être l'objet d'une attention continuelle de la part des instituteurs, s'ils veulent réussir dans cette belle et noble mission de l'éducation morale.

Qu'ils ne craignent donc pas de s'engager dans l'étude de ces questions et d'en faire l'objet de leurs méditations les plus assidues et les plus sérieuses. Nous osons leur promettre d'avance, qu'ils s'y intéresseront d'autant plus qu'ils les étudieront plus sérieusement. Leur tâche leur sera également d'autant plus facile qu'ils la rempliront avec intelligence et amour; ils s'y attacheront aussi de plus en plus par le sentiment des services qu'ils y rendront au pays, et par l'estime et la considération qui accompagnent toujours l'accomplissement du devoir.

J. J. RAPET. (1).

Le Latin-Français.

Il suffit à beaucoup de gens de pouvoir compulser la série des locutions latines demeurées à l'usage du discours moderne. C'est tout le fruit qu'ils ont retiré de leurs études classiques. Bien des gens même, complètement étrangers au commerce des livres romains, aiment à produire une certaine illusion, grâce à l'adoption de ces phrases proverbiales, adroitement insinuées dans leurs entretiens.

Nous n'essaierons pas de reproduire ici le répertoire complet des banalités latines adoptées par les académiciens, qui en sont restées à la traduction du *De viris*. Si restreint que soit ce répertoire, nous aurions à craindre que notre mémoire ne faillît en chemin. Nous préférons pour le moment mettre en scène un honorable personnage avec lequel nous avons eu de fréquentes relations dans notre jeunesse. Nous le considérons comme un de ces érudits profonds dans le commerce desquels l'éducation s'achève et se complète. Ce que nous admirions en lui c'était l'interminable richesse des aphorismes latins dont il émaillait ses discours. Il en avait pour tous les incidens, pour toutes les situations, pour toutes les rencontres de la vie.

La langue française semblait pour lui un idiôme non avenu, un dialecte bâtarde qu'il est de bon ton de répudier. Il ne lui faisait quelques emprunts passagers qu'à regret, en baissant les yeux et la voix. En revanche pour formuler une expression latine il se redressait de toute sa taille, en donnant à son accent une majestueuse ampleur, une sonorité magistrale et solennelle. On ne pouvait pas lui adresser de plus délicate flatterie que de lui dire qu'il parlait *ore rotundo*.—Monsieur, me dit-il un jour, qu'il avait une histoire à me conter, ne perdons pas de temps à parler *ab hic et ab hoc*; j'aborde le fait *ab ovo*; je remonte à son origine *ab Jove principium*. Il y a déjà bien des années de cela, *in illo tempore*, je connus un monsieur excessivement maigre. Il avait un fils de chétive apparence, *talis pater talis filius*. A six mois il avait la grosseur d'un rat: *ridiculus mus*. Je disais chaque jour à ses parents "soyez très circonspects dans vos paroles devant cet enfant: *maxima debetur purro reverentia*."

"A vingt ans ce petit malheureux fit connaissance d'un jeune ignorant; *asinus asinum fricat*; il devint son compagnon assidu, *son alter ego*. Dès lors il n'eut plus que deux passions: la table et le jeu, *panem et circenses*. Ah! monsieur, la jeunesse du jour. *O tempora, o mores!* Que de mépris pour la vertu! *virtus post nummos!* Un soir je rencontrai ce jeune homme. "Et quoi, lui dis-je, vous aussi tu quoque! Resterez-vous longtemps plongé dans ce désordre? *Quousque tandem?* Un peu de courage pour le bien: *macte animo!* Dans quel abaissement vous vois-je, vous qui devriez marcher à la tête de vos compagnons? *Primus inter pares!* Je vous ai rencontré l'autre soir à moitié ivre, *coram populo*. Je sais bien que chacun a sa passion, *trahit sua quemque voluptas*; mais il est affreux *proh pudor!* de passer sa vie *inter pocula*."

"Je parlais ainsi, *sic*. Savez-vous ce qu'il me répondit? J'en ai horreur pour lui, *horresco referens*: un mot absurde!" Et ainsi de suite!
A quelque temps de là cet honnête personnage mourut (*requiescat in pace*) et je sus seulement alors qu'il n'avait jamais appris le latin!

Z.

—(Journal Français.)

Exercices pour les Élèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

L'ORAGE.

"Oh! dites moi pourquoi, ma mère,
"Je souffre depuis ce matin?
"Pourquoi je ne suis plus légèrè?
"Pourquoi j'ai dormi dans mon bain?"

"Pourquoi mon aiguille résiste
"Sous mes doigts faibles et brûlans,
"Et pourquoi je me sens si triste?
"Pourquoi mes pas sont si tremblans?"

"—C'est l'orage, ma pauvre fille,
"Qui t'inspire ce vague effroi,
"Qui roule en tes doigts ton aiguille,
"Qui te rend triste auprès de moi.

"Ne vois-tu pas ce gros nuage
"Qui marche et s'avance vers nous?
"Allons! laisse-là ton ouvrage
"Et viens dormir sur mes genoux."

Elle obéit; elle sommeille;
L'orage ébranle la maison.
Mais quand sa mère la réveille,
Le soleil brille à l'horizon.

Alors sa tête se relève;
Elle écarte ses longs cheveux,
Sa tristesse n'est plus qu'un rêve;
Et l'enfant a repris ses jeux.

Puis, elle va mouiller dans l'herbe
Sa robe et son petit soulier,
Pour voir de près l'arbre superbe
Que la tempête a fait plier.

On ramasse les coquillages
Que l'eau du torrent balaya;
Tout l'amuse... jusqu'aux ravages
De l'orage qui l'effraya!

Son âme n'est plus oppressée,
Rien ne résiste à ses désirs;
Et de sa souffrance passée
Il ne reste que des plaisirs.

O joyeuse enfance! heureux âge
Qu'un regard protège toujours!
Brillante saison où l'orage
Est le seul chagrin des beaux jours!

Je veux ainsi couler ma vie!
Au sort je me résignerai;
Par la tempête poursuivie
Comme l'enfant je dormirai.

Poésie, ô sainte chimère,
Viens aussi garder mon sommeil;
Eveille-moi comme ma mère
Au premier rayon du soleil.

MADAME EMILE DE GIRARDIN.

Exercices de Grammaire.

§ 28. Première Conjugaison.

Le petit ramoneur.—Plusieurs jeunes pensionnaires d'un couvent de la ville de T... se trouvaient dans une chambre où divers ouvrages de broderie et de couture les aidaient à utiliser la matinée d'un jour de congé. Un bruit sourd, parti de la cheminée voisine, les pousse à lever la tête. Il n'en est pas besoin davantage pour occasionner un léger dérangement à des recluses. Ce fut bien pis, quand le ramoneur arrivant au faite, chanta gaiement les refrains du pays. Les demoiselles n'y tiennent plus; elles poussent un peu la porte et guettent son passage. Enfin, le voilà descendu; il secoue ses oreilles, montre une de ces bonnes têtes brunes aux yeux brillants, et se trouve tout ébahi de se montrer au milieu de jeunes demoiselles. Il importait cependant qu'il ripostât à un feu roulant de questions folles et étourdissantes. "Mon ami, comment t'appelles-tu?—D'où arrives-tu?—Quels jours laves-tu ta figure noire? Nous pensons que tu ne la débarbouilles pas souvent.—Est-tu brun naturellement, ou seulement en peinture? etc." Le Savoyard promène ses regards sur la joyeuse assemblée, sourit avec finesse sous son masque de suie et ne laisse aucune demande sans réplique. La plus grande des demoiselles, qui n'avait pas encore parlé, se baisse devant lui et lui demande d'un ton presque affectueux: "Combien gagnes-tu?—Oh! ma bonne demoiselle, j'aimerais bien à gagner quelque chose, mais je ne gagne pas, moi; c'est mon maître. Si je possédais seulement la valeur de ce petit mou-

(1) Cet écrit est le premier d'une série d'articles que M. Rapet, déjà avantageusement connu de nos lecteurs, a bien voulu se charger d'écrire spécialement pour notre journal.

choir que vous brodez si bien, j'aurais bientôt amassé une petite fortune.—Vraiment! A lons, mesdemoiselles, contribuons au bonheur du Savoyard. Le mouchoir de maman représentera une valeur de vingt francs, quand je l'aurai terminé; je donne cinq francs.—Moi, trois!—Moi, deux, etc.—Bref, le petit bonhomme emporte un beau louis d'or, qu'il rapporte, huit jours après, transformé en une boîte pleine de fil, d'aiguilles, de dés et autres objets, qu'il avait arrangés avec beaucoup de goût. Mais cette fois le petit marchand retourne à la pension, après avoir bien peigné ses cheveux et la figure lavée. Au bout d'une heure, il a vidé sa boîte, car on lui a tout acheté avec empressement; au bout de deux ans, il arrive encore, mais avec un beau petit cheval noir, chargé de deux gros paniers; au bout de quatre ans, le cheval traîne une petite carriole couverte d'une toile bien propre et bien blanche. Enfin, aujourd'hui, le Savoyard, négociant retiré, donne dans ses salons splendides des fêtes magnifiques, où l'élite de la population se presse pour contempler avec admiration les merveilles qu'opèrent le travail, l'économie et la persévérance.

Questionnaire.

I. Relevez les verbes de la première conjugaison, indiquez-en le temps, le mode, le nombre et la personne.

CORRIGÉ.—*Se trouvaient* : imparfait de l'indicatif, troisième personne du pluriel; —*aidaient* : imparfait de l'indicatif, troisième personne du pluriel; —*utiliser* : infinitif présent, sans nombre, ni personne; —*pousse* : indicatif présent, troisième personne du singulier, etc.

II. Relevez les propositions qui contiennent un verbe de la première conjugaison à l'impératif, au conditionnel présent, au conditionnel passé.

CORRIGÉ.—*Gagnes*, dans *combien gagnes-tu*, impératif; —*contribuons*, dans *contribuons au bonheur du petit Savoyard*; —*j'aimerais*, dans *j'aimerais bien de gagner quelque chose*, conditionnel présent; —*j'aurais amassé*, dans *j'aurais bientôt amassé une petite fortune*, conditionnel passé.

III. Mettez au prétérit simple, au futur, et au futur passé de l'indicatif les verbes de l'exercice, depuis le commencement jusqu'à en peinture.

CORRIGÉ.—*Se trouvaient* : se trouvèrent, se trouveront, se sont trouvées; —*aidaient* : aidèrent, aideront, auront aidé; —*utiliser* : utilisèrent, utiliserait, aurait utilisé, etc.

IV. Mettez au plus-que-parfait, au passé antérieur de l'indicatif et à tous les temps du subjonctif, les verbes de la première conjugaison, depuis *nous pensons*, jusqu'à *le mouchoir*.

CORRIGÉ.—*Nous pensons* : nous avions pensé, nous eûmes pensé, que nous pensions, que nous pensassions, que j'ais pensé, que j'eusse pensé; —*tu débarbouilles* : tu avais débarbouillé, tu eus débarbouillé, que tu débarbouilles, que tu débarbouillasses, que tu aies débarbouillé, que tu eusses débarbouillé; —*promène* : il avait promené, il eût promené, qu'il promène, qu'il promenât, qu'il ait promené, qu'il eût promené, etc.

V. Mettez à tous les temps de l'infinitif les verbes de la première conjugaison, depuis *le mouchoir*, jusqu'à la fin.

CORRIGÉ.—*Emporte* : emporter, avoir emporté, emportant, emporté, devant emporter; —*avait arrangés* : arranger, avoir arrangé, arrangeant, arrangé, devant arranger, etc.

VI. Relevez les noms de cet exercice, et donnez des noms, des adjectifs et des verbes de la même famille.

CORRIGÉ.—*Pensionnaires* : pension, pensionnat, pensionner; —*ville* : village, villageois; —*chambre* : chambrée, chambellan, chambre, chambrette; —*ouvrages* : ouvrier, ouvrage, ouvrière, ouvrier, ouvroir, ouvrage; —*broderies* : brodeur, brodeur, broder; —*couture* : couturière, coudre; —*matinée* : matin, matinal, matineux, matiner; —*jour* : journal, journée, journalier, ajourner; —*congé* : congédier; —*bruit* : bruyant, bruissement, buire, ébruiter; —*cheminée* : chemin, acheminement, acheminer; —*tête* : têtue, entêtement, s'entêter; —*dérangement* : rang, rangée, arrangement, ranger, arranger, déranger; —*ramonneur* : ramoner; —*pays* : paysage, paysan, dépayser; —*passage* : pas, passager, passer, repasser; —*oreilles* : oreiller, oreillons, oreillettes; —*questions* : questionnaire, questionner; —*ami* : amitié, amical, aimer; —*figure* : défiguré, figuré, figurant, transfiguration, figurer; —*peinture* : peintre, peindre, dépeindre; —*assemblée* : assemblage, assembler; —*finesse* : fin; —*masque* : mascarade, démasquer; —*ton* : intonation, détonation, entonner; —*maître* : maîtriser; —*mouchoir* : mouchettes, moucheur, moucher; —*fortune* : infortuné, fortuné, fortuit; —*bonheur* : bienheureux, heureux; —*or* : dorure, doré, doreur, dorer; —*fil* : filament, filamenteux, filer; —*aiguilles* : aiguillée, aiguillon, aiguiser; —*objets* : objection, objectif,

objeter; —*marchand* : marchandise, marchander; —*cheveux* : cheveu, échevelé; —*empressement* : presse, pressoir, s'empresse; —*ans* : annuel, annuité; —*cheval* : chevalet, chevaleresque, chevaline, chevaucher; —*négociant* : négoce, négociier; —*salons* : salle; —*fête* : festival, fêter; —*population* : popularité, populariser, populaire; —*admiration* : admirable, admirer; —*merveilles* : merveilleux, émerveiller; —*travail* : travailler.

VII. Relevez les adjectifs et les verbes de la première conjugaison, et donnez des noms de la même famille.

CORRIGÉ.—*Plusieurs* : pluralité, pluriel; —*se trouvaient* : trouvaient; —*une* : unité; —*divers* : diversité; —*aidaient* : aide; —*utiliser* : utilité; —*sourd* : surdité; —*voisine* : voisinage; —*poussé* : poussée; —*lever* : élève; —*occasionner* : occasion; —*léger* : légèreté; —*arrivant* : arrivée; —*chanta* : chant; —*guettent* : guet; —*secoue* : secoueur; —*montre* : démonstration; —*bruns* : brunissage; —*jeunes* : jeunesse; —*ripostât* : riposte; —*roulant* : roulement; —*folle* : folie; —*étourdissantes* : étourdissement; —*appelle* : appel; —*arrive* : arrivée; —*laves* : lavoir; —*promène* : promenade; —*avait parlé* : parler; —*demande* : demandeur; —*affectueux* : affection; —*gagner* : gain; —*bonne* : boni; —*aimerais* : ami; —*possédais* : possession; —*petit* : petitesse; —*contribuons* : contribution; —*représentera* : représentation; —*aurai terminé* : terme; —*emporte* : importation; —*beau* : beauté; —*rapporte* : rapport; —*avait arrangés* : arrangement; —*retourne* : retour; —*avoir peigné* : peigne; —*lavée* : lavoir; —*a vidé* : vidange; —*arrive* : arrivée; —*traine* : entraînement; —*splendide* : splendeur; —*magnifiques* : magnificence; —*presse* : empressement; —*contempler* : contemplation; —*opèrent* : opération.

AVIS OFFICIELS.



BUREAU DES EXAMINEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

MM. Ferdinand Faure, Pierre Victor Maucotel, Félix Rientord, Louis Legault et François Labelle, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

MM. Damase Fortin, Louis Piché, Timothée Fontaine, Jérémie Morin, Léon Corbell, Louis Ledoux, Norbert L'Écuyer, Joseph Jacques et Prudent Bousquet; Mme Faure; Dlle Julie Brouillet et Philomène Adrien, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTRÉAL, (BAS-CANADA,) AOUT, 1859.

A nos Abonnés.

Nous croyons devoir rappeler à ceux de nos abonnés, qui ne nous ont pas encore payé, que l'abonnement est strictement payable d'avance. En donnant cet avis, nous devons aussi répéter ce que nous avons dit à plusieurs reprises : que les rédacteurs de cette feuille n'ont aucune part quelconque dans les profits ou les pertes qu'elle pourrait faire, ni aucun intérêt pécuniaire dans sa publication.

D'après la suggestion de quelques amis de l'éducation, nous avons adressé les premières livraisons de 1859, à un grand nombre de personnes, en les priant de nous renvoyer la première ou la seconde livraison, si elles ne désiraient point s'abonner. Presque toutes ont continué à recevoir le journal, et la plupart même ont déjà payé leur abonnement. Mais, il est arrivé que trois ou quatre de ces personnes ont attendu

les unes jusqu'à la cinquième, les autres jusqu'à la sixième livraison, pour nous les renvoyer. Nous sommes obligés de les tenir pour abonnées, pour l'année courante, et pour leur plus grande édification, nous reproduisons le curieux article suivant du journal *l'Ecole Normale*, publié à Paris par M. Larousse.

RECETTE ECONOMIQUE.—Certains journaux donnent à leurs abonnés des recettes pour faire de *Penere*, du *cirage*, des *confitures*. Nous allons en indiquer une bien autrement précieuse. Cette recette n'est rien moins que *l'Art de recevoir son journal sans qu'il en coûte rien*. Elle vient de nous être révélée par M. X..., instituteur à L... (*Gascogne*.)

M. X..., qui reçoit notre journal, de confiance, depuis sa création, trouve que le quart d'heure de Rabelais est un très-mauvais quart d'heure; mais son imagination, aussi fertile que celle du curé de Meudon, va lui fournir le moyen de posséder le journal sans qu'il songe jamais à lui rien réclamer. Comment va-t-il s'y prendre? Je vous le donne en dix, en cent, en mille. Vous vous rendez? C'est bien... M. X..., de L... (*Gascogne*), nous retourne le No. 14, en écrivant de sa propre main, sur la bande, ce mot lugubre: *décédé*. Jadis les conscrits romains se coupaient le pouce pour ne pas suivre les aigles victorieuses de Marius; de là, suivant les étymologistes, le mot *patron* (*patella truncus*, pouce coupé). Notre attonné réfractaire a recours à un remède bien autrement héroïque: il se coupe le cou. Que pensez-vous que nous allons faire, cher lecteur? Le cas est nouveau et non prévu par le Code.—Parbleu! cela est bien simple; envoyer une cédule.—Une cédule! Mais vous n'y pensez pas. Quoi! envoyer à un homme mort un grimoire portant ces mots: Fen M. X..., instituteur à L... (*Gascogne*), est sommé de comparaître... Je sais bien que Jean Racine assure qu'on peut appeler en justice un caniche, voire même un chapon; mais un homme *défunt*, cela ne s'est jamais vu de mémoire d'huissier; car, je vous le répète, M. X... est mort, bien mort, il nous l'écrit de sa propre main. Quand quelqu'un vous dit: J'ai soif, j'ai faim, j'ai la migraine, il le sait assurément mieux que personne; ce n'est pas un officieux qui vient vous annoncer que M. un tel a la migraine, c'est M. un tel lui-même. Je ne vois aucune bonne raison pour ne pas le croire. Or, M. X... nous écrit qu'il est mort. De quel droit irions-nous contester son affirmation?

L'histoire romaine offre un trait qui a de l'analogie avec le sujet qui nous occupe.

Ennius était, comme on sait, grand ami de Scipion Nasica. Un jour, il se présente à la porte de celui-ci. La servante arrive et dit à Ennius que son maître est absent. « Je reviendrai demain, » répond Ennius. Le lendemain, Ennius frappait à la porte à coups redoublés. Scipion, impatient, ouvre une fenêtre et erie de toutes ses forces: « Je n'y suis pas.—Comment, et c'est vous-même qui me le dites?—Vous êtes un plaisant ami, reprend Nasica; hier vous avez ajouté foi aux paroles de ma servante, et vous refusez de me croire, moi qui vous parle! »

Ennius, convaincu, s'en retourna chez lui. Nous sommes de Paris d'Ennius. En pareille circonstance, toute phrase qui commence par *je est pour nous* texte d'Évangile. Ainsi M. X... est mort. Conclusion: Nous allons, pour la singularité, l'originalité et l'ingéniosité du fait, continuer d'envoyer notre journal à M. X..., quoique mort. Ce sera un abonné d'outre-tombe; et nous aurons des lecteurs jusqu'en... Paradis.—L'instituteur faisant son purgatoire ici-bas, au milieu d'une légion de petits démons incarnés.

Autre cas, prévu par le Code. M. B..., instituteur *franc-comtois*, qui reçoit également notre journal depuis *Forigine*, nous le retourne tout simplement avec ce mot cavalier: refusé. Voilà, monsieur, qui est fort expéditif. On reçoit treize numéros d'un journal, on refuse le quatorzième,

Puis l'on dit comme
Le petit homme
Gris:
Moi, je m'en ris.

Que diriez-vous, monsieur, si les parents de vos petits *franc-comtois* vous les envoient les vingt-neuf premiers jours du mois et qu'ils oubliassent de les renvoyer le trentième pour échapper au quart d'heure que vous savez? L'identité est complète.

Deuxième conclusion: Nous allons, monsieur, continuer de vous adresser, à vous aussi, le journal, dont vous resterez notre fidèle débiteur, jusqu'à ce que vous ayez trouvé quelque chose de plus spirituel, de plus *impayable*, dans le genre du suicide de M. X..., alors notre caissier lira, rira, dira:

J'ai ri, me voilà désarmé.

Un Exempté.

La loi, qui protège autant que possible les instituteurs contre les caprices de certains commissaires, veille en même temps à maintenir l'autorité de ces derniers. Lorsqu'un instituteur est destitué injustement, ou que l'on refuse de continuer son engagement aux mêmes conditions, sans lui en avoir donné avis trois mois d'avance, il a droit de demander une indemnité, soit au département de l'instruction publique, qui la prélève sur la part de subvention revenant à la municipalité, soit aux tribunaux; mais plus il a de ressources pour se protéger légalement et administrativement, moins il est raisonnable de le voir chercher à se faire justice lui-même. C'est ce qui arrive souvent cependant, et ce que le département ne saurait tolérer. L'instituteur que l'on sommé de laisser la maison d'école, doit le faire sans hésiter. La maison est la propriété de la municipalité, régie par les commissaires, et il est inutile de s'obstiner à demeurer dans une propriété qui ne nous appartient point contre le gré du propriétaire. Tous les droits de l'instituteur, injustement expulsé, se résolvent en une demande d'indemnité.

Dernièrement, un instituteur de la municipalité de MASHAM a entrepris de lutter ainsi contre les autorités; ses amis se sont joints à lui et il y a eu une véritable émeute pour la possession de la maison d'école. M. l'inspecteur McCORD s'est rendu sur les lieux, et agissant comme juge de paix *ex-officio*, il a fait une enquête et fait emprisonner l'instituteur. Nous espérons que cet exemple aura l'effet désiré. Outre les procédures civiles ou criminelles qu'un instituteur dans ce cas peut redouter, suivant la gravité des circonstances, il s'expose encore à la révocation de son diplôme.

Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.

Paris, Juillet et Août, 1850.

MARTIN ET TAILLIER.—La vie et les mystères de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu etc.; ouvrage posthume de P. Arthur Martin, de la compagnie de Jésus, approuvé par son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris, etc.; dessins de Kellerhoven, Ciappori, Gsell et Ledoux, exécutés en chromolithographie sous la direction de Kellerhoven. Impressions lithographiques par Lemercier. Typographie par H. Charpentier, imprimeur-éditeur. Paris, Quai Conti, 3; Prix, 160 francs.

« Des volumes entiers, disent les Editeurs dans leur avant-propos, ne suffiraient pas à renfermer le catalogue complet des ouvrages publiés en l'honneur de la Très-Sainte Vierge. Cependant la parole seule n'a pas pu satisfaire toutes les exigences de la piété chrétienne: les beaux arts ont donc été de tout temps appelés à présenter aux yeux des générations fidèles les principales circonstances d'une vie qui, grâce à la tradition orale ou écrite, restait impénétrable dans tous les souvenirs. Au sein des oratoires perdus sous les sombres voûtes des catacombes, dans les splendides basiliques léguées à notre admiration par les âges de foi: comme dans la plus pauvre et la plus humble église de village, des artistes plus ou moins habiles, ignorés de tous ou portant un nom glorieux, ou peintres ou sculpteurs, n'ont cessé de reproduire à l'envie l'image vénérée de notre Reine et de notre Mère.

« A notre tour, et lorsque cette Vierge Sainte a remporté, dans la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception, son plus éclatant triomphe, nous avons voulu lui payer le tribut si mérité de notre reconnaissance et de notre respect filial, en décrivant par la plume et par le crayon, les sublimes modèles de pureté et de vertu qu'elle nous a laissés dans sa vie. Elever à la gloire de Marie un nouveau monument, qui, s'il ne répond pas à la grandeur du sujet, témoigne du moins de notre vénération et de notre amour, tel a été notre but en publiant la vie et les mystères de la bienheureuse Vierge Marie, distribués en lectures pour tous les jours du mois de mai.

Assurément, si les savants antiquaires et les habiles artistes ont bien mérité de toute la chrétienté, ils ont rendu un service spécial aux amateurs de ce continent et à tous ceux qui, n'ayant pas le loisir ou les moyens de passer les mers pour aller admirer à grands frais l'œuvre des siècles

répandu sur tout un monde, trouveront dans ces pages magnifiques, ou plutôt dans cette galerie de tableaux, non seulement ce qu'il y a de plus curieux en miniature dans ces rares manuscrits du moyen-âge qui se paient au poids de l'or, mais encore ce qui se voit en peinture de plus délicat et de plus brillant dans les basiliques et les musées.

Un autre mérite artistique de l'ouvrage est le choix d'un système d'ornements pour l'encadrement du texte. Varié avec chaque page, ce beau travail dirigé, disent les artistes, par les conseils de P. Martin, profondément versé en ce genre, sans offrir de l'archéologie pure, ni présenter aux yeux du lecteur un calque servile des grands maîtres d'une autre époque, reproduit pendant les genres distincts et les progrès ou les goûts de tous les siècles, à partir de l'Anglo-Saxon du septième jusqu'au genre Italien de la renaissance, et à ceux des siècles de Louis XIV, et de Louis XV.

A tous ces titres, et à bien d'autres, l'ouvrage aurait certainement sa place marquée, non seulement dans les bibliothèques publiques, mais dans tous les établissements où s'enseignent les beaux-arts et dans celle des artistes qui s'occupent de décors, si le prix élevé ne devait probablement avoir pour résultat d'en réserver la jouissance exclusive aux riches amateurs.

Quant au texte même, quelque puisse être le mérite d'un exposé historique et dogmatique des plus hauts mystères, de la religion du à deux plumes habiles; au milieu de tant de artistiques, il ne sera probablement à bien des yeux qu'un riche accessoire et un *blâste riccone*.

Ce texte, comme l'annonce le titre, est du P. Arthur Martin, frère de l'ancien Recteur du Collège Ste. Marie. Les éditeurs nous apprennent qu'avant son départ pour le Nord de l'Italie, terme de ce voyage qui fut pour lui le dernier, l'illustre religieux, dont la science, non moins que la religion, déplore la perte prématurée, leur avait remis le manuscrit de cet ouvrage auquel il espérait, à son retour, mettre la dernière main. Heureusement pour leur travail, il avait prié un de ses frères en religion de le compléter pendant son absence. C'est ainsi que naturellement et comme par héritage, celui-ci a dû se charger de revoir une dernière fois cette œuvre, de la compléter, en comblant quelques lacunes et en y joignant une introduction.

Ce collaborateur de l'auteur principal est le R. P. Tullhan, et nous avons pu voir dans l'exemplaire annoté qui nous a passé sous les yeux, combien sa large part à la collaboration lui eût donné de droit à ce titre s'il eût voulu le prendre.

La position actuelle de celui-ci, comme professeur ordinaire de l'université Laval, non moins que l'intérêt du sujet, devait appeler notre attention sur un ouvrage qui à certains égards cesse de nous être étranger.

CHEVALIER.—*De la Baisse probable de l'or, des conséquences commerciales et sociales qu'elle peut avoir et des mesures qu'elle provoque.* 1 vol. in-8o. Paris, 1850. Librairie Capelle.

Il y a quelques années, une question qui occupait vivement les esprits et qui était à l'ordre du jour, même dans les cercles où l'on raisonne le moins sur les problèmes économiques, était la question de l'or. En 1854 et en 1856, les hôtels des monnaies fournissaient à la circulation plus de 500 millions en pièces d'or, tandis que, sous le règne de Louis-Philippe, on en frappait à peine pour une somme de 12 millions en moyenne. Aujourd'hui, d'autres questions ont remplacé la question de l'or dans la faveur populaire; le bruit de nos victoires ne permet guère d'écouter d'autres conversations que celles de la politique et de la guerre. D'ailleurs, il semblait que la question de l'affluence de l'or se fut amoindrie d'elle-même; la crise commerciale et la guerre de l'Inde avaient quelque peu diminué l'importation de l'or et l'exportation de l'argent. Mais la difficulté n'en subsiste pas moins; et, si l'on renonce pour le moment à lutter contre un danger qu'on croit moins imminent, il est néanmoins nécessaire de chercher quels obstacles on pourrait lui opposer. La science n'a pas les mêmes devoirs que l'administration; la où l'une croit encore devoir temporiser et réfléchir, l'autre doit étudier les problèmes et éclairer les esprits. C'est une tâche à laquelle M. Michel Chevalier s'est dévoué avec un ardeur infatigable. Dès l'époque de la découverte des mines de Californie et d'Australie, il a prédit l'invasion de l'or et la dépréciation de la monnaie. Cette invasion a eu lieu, et M. Michel Chevalier a demandé, à plusieurs reprises, qu'on donnât au système monétaire de la France l'unité qui lui mettrait à l'abri des révolutions, ou du moins d'une partie des révolutions qu'elle subit.

Il n'y a pas longtemps qu'on a des idées justes sur la valeur et sur le rôle des monnaies, ou du moins il n'y a pas longtemps que les idées justes se sont fait une place dans notre législation. Jusqu'en 1789, la monnaie était regardée comme une source de revenus pour le prince, et administré moins dans l'intérêt du commerce que dans celui du fisc. Depuis la Révolution, l'idée de justice a présidé à la fabrication des monnaies; mais une erreur a été commise. La monnaie est une valeur qui sert à mesurer le rapport des autres valeurs. Or, une mesure doit être une, et on a introduit la multiplicité dans notre système monétaire en laissant circuler au même titre l'or et l'argent. Le mot franc doit avoir un sens précis; or, il cesse de l'avoir lorsqu'il est également représenté par 450 centigrammes d'argent et par 20 centigrammes d'or. Car il n'est pas de loi humaine qui puisse faire que 20 centigrammes d'or valent toujours exactement 450 centigrammes d'argent, non plus que fixer la valeur du franc au prix invariable de 8 francs. Il en résulte que le mot franc est exposé à avoir deux significations; que le débiteur l'interprétera toujours dans le sens qui lui sera favorable, c'est-à-dire qu'il donnera le métal, or ou argent, qui aura la moindre valeur, sans que le créancier, victime de

la loi, puisse réclamer. C'est là un grave inconvénient, et la question de l'unité monétaire est assurément digne d'occuper les méditations d'un économiste. Les Etats-Unis, l'Angleterre, les Pays-Bas, le Belgique, ont successivement compris qu'il ne devenait avoir qu'un seul étalon pour peser véritablement l'unité monétaire. La France le comprendra aussi.

En attendant, la question est à l'étude. M. Michel Chevalier l'a proposée, dans son dernier ouvrage, avec l'autorité de son nom et de son talent. Il demande que la France adopte l'argent pour étalon, comme le voulaient les législateurs de l'an XI. D'autres préféraient l'or. C'est un côté de la question que nous ne voulons pas examiner ici. Tous les économistes ne l'envisagent pas de la même manière, mais tous s'accordent à déclarer avec Mirabeau qu'une mesure doit avoir les mêmes rapports dans toutes ses parties, et que, par conséquent, il faut en et non pas deux métaux pour servir d'étalon monétaire.—(*Revue Européenne*).

Québec, juillet et août 1850.

ANNALES de l'Université Laval pour l'année 1850-51, 48 p. in-8. Côté et Cie.

PROVASCHEN.—*Traité de Botanique, à l'usage des écoles*, par M. Provaschen, curé de St. Joachim, 118 p. in-12o. St. Michel et Darveau. Ce joli volume est orné de 80 gravures.

Montréal, juillet et août 1850.

L'AGRICULTURE, 11e et 12e livraisons du 11e volume, \$1 par année, De Montigny et Cie.

Ces deux livraisons complètent le 11e volume de cette indispensable publication. La rédaction et l'exécution typographique de cette revue ont montré cette année un progrès bien remarquable sur celles des années précédentes. L'avant dernière livraison contient un supplément de 20 pages qui n'est rien moins que le commencement d'un ouvrage sérieux, que publie le rédacteur en chef, M. Perrault, sous le titre de "Histoire du Canada agricole."

La première partie de cet important travail révèle de larges idées exprimées dans un style énergique et coloré; on trouve plus loin plusieurs preuves de la sollicitude de l'ancien gouvernement du Canada pour l'agriculture, dans des documents très curieux, sans doute, à notre époque de *basses fautes*; mais qui n'en étaient pas moins alors d'une haute sagesse.

Dans la 12e livraison de son journal, M. Perrault constate les belles nouvelles suivantes: "Les rapports que nous recevons nous confirment dans l'opinion que nous avons déjà émise sur la bonne apparence des récoltes de l'année; les céréales et plantes sarclées ont parfaitement réussi; peut-être le blé n'est-il pas ce qu'il devrait être aux environs de Montréal; mais nous savons que Berthier a une récolte abondante et les districts du bas du fleuve sont également bien partagés. Les nouvelles du Haut-Canada sont également bonnes, le blé surtout a parfaitement réussi; au reste, les ravages de la mouche à blé ont été beaucoup moins sentis cette année dans toute la province."

St. Hyacinthe, août 1850.

LABRUCRE.—*St. Hyacinthe, lecture donnée par M. P. de LaBruère, fils, à la première séance du Cercle d'Union de St. Hyacinthe, le 3 juillet 1850, 16 p. in-12, Léonard Boivin.*

C'est une rapide et intéressante esquisse des progrès d'une ville, qui ne date pas encore de bien loin et qui sera bientôt très importante. La paroisse de St. Hyacinthe fut établie en 1777. L'année suivante les registres constataient 11 baptêmes, 1 mariage et 7 sépultures.

L'ancienne paroisse de St. Hyacinthe a donné naissance à 15 autres paroisses, dont les registres réunis ont constaté, en 1858, 1881 baptêmes, 310 mariages et 725 sépultures. La population de la ville est actuellement de 3581 âmes.

Petite Revue Mensuelle.

—Enfin! les chroniqueurs et les journalistes de ce côté de l'Atlantique vont pouvoir respirer. Rien de plus désagréable que le métier sordide de chroniqueur mensuel, depuis le commencement de cette incroyable année 1850! A peine avez-vous posé votre plume, que l'on crève sous vos fenêtres la nouvelle d'une victoire ou d'une catastrophe quelconque, qui l'enlèverait complètement toutes vos prévisions et détruirait tout l'échafaudage de votre stratégie. La paix a été la plus subite et la plus inconcevable de ces surprises. Mais cette paix elle-même, qu'est-elle? C'est ce que se demande un des *Cervulus de Blackwood's Magazine*, dans un article qui a pour titre, "The peace—what is it?" L'auteur de ce remarquable écrit, tout en signalant l'empereur à toutes les défiances et à toutes les rancunes de l'empire britannique, s'évertue à faire de lui l'homme le plus prodigieux qui ait jamais existé, égal, est-il dit, à son oncle par les armes, et bien supérieur par la diplomatie. "Voyons, dit-il, quel est l'état de nos affaires au moment où ce nouveau Napoléon a terminé sa seconde campagne. La paix est rétablie; mais comment? Et cette paix elle-même, qu'est-elle? Est-ce bien la paix ou seulement est-ce le flot de l'ambition militaire, qui demeure un moment en repos avant de s'ouvrir avec violence une nouvelle issue?" (1)

(1) Cet article est attribué à l'historien Allison.

Puis, il développe savamment cette idée, qui paraît endémique dans la presse anglaise, que la paix de Villa-Franca est faite pour se concilier l'Autriche et la retourner contre l'Angleterre à un moment donné, comme on s'était assuré, par la paix de Paris, la reconnaissance de la Russie et son appui contre l'Autriche. Pour rendre plus solennelles et plus terrifiantes ses prédictions, l'écrivain rappelle celles qu'il avait faites avant la guerre d'Italie. "Napoléon III, avait-il dit, dans la livraison de mars de la même revue, ne cherchera pas à pousser l'Autriche dans ses derniers retranchements, (ce n'est la sa politique envers aucune puissance); et la Sardaigne et l'Italie peuvent être sûres qu'il saura s'arrêter quand cela lui conviendra, et les obliger à en faire autant. De même qu'il n'a pas voulu continuer avec l'Angleterre la guerre contre la Russie, des que la France se fut convertie de gloire par la prise de Sébastopol, de même, les Italiens le trouveront disposé à s'arrêter court dans son rôle de libérateur, au moment où il le jugera convenable dans son intérêt. Triompher par de courtes guerres et par la diplomatie, tel est le plan sur lequel il compte pour s'aggrandir de plus en plus."

Il faut dire que les termes si précis de cette citation, donnent à l'écrivain un certain droit de se poser en prophète. Mais ne pourrait-on pas lui objecter que c'est l'Italie elle-même ou plutôt M. de Cavour, qui s'est chargé de mettre Napoléon en position de vérifier sa prédiction? Certes, si l'on n'eût point, au nom de la Sardaigne et avec son appui, soulevé les légations et forcé la duchesse de Parme à abandonner ses états, il est bien certain que les reproches de la presse anglaise ne seraient point sans un grain de justice et de vérité. Mais outre tous les dangers qu'il courait à l'extérieur, Napoléon pouvait-il risquer de s'aliéner complètement le grand parti catholique et conservateur qui a été jusqu'ici presque toute sa force? La supposition est tout simplement absurde; et il est inutile de chercher mille ruses, et un machiavélisme aussi compliqué pour expliquer une conduite si impérieusement commandée par l'imprudence, disons mieux, par l'outrecuidance de son allié. Ce n'est point la première fois que l'on prête aux hommes d'état une politique toute d'une pièce, tandis qu'ils n'ont fait qu'obéir aux nécessités de leur position. Mais l'écrivain de Blackwood s'est fait un *Napoléon idéal*, et voici comment, fier du succès de sa première prédiction, il entroyait l'avenir de la politique européenne. Napoléon selon lui, a dû d'abord rassurer l'Europe, et c'est par des mots jetés adroitement dans l'occasion qu'il appui e ou soulève les craintes des gouvernements, et qu'il plante quelquefois franchement et ouvertement, d'autres fois mystérieusement et sournoisement les jalons de sa politique. Remarqués ou non, les mots restent; s'ils ont été dits pour être remarqués, ils manquent rarement de produire leur effet; s'ils ont été dits pour ne pas l'être, ils sont là et l'on y renvoie plus tard pour se dispenser et montrer que l'on était sincère. C'est ainsi que d'abord l'on dit "L'Empire c'est la paix." "Le siècle des conquêtes n'est plus." "Malheur à qui troublerait l'équilibre de l'Europe" et le reste des mots pacifiques, qui ont rassuré John Bull, et la bourgeoisie parisienne. Puis, sont venus les mots qu'il fallait pour préparer à la guerre de Crimée, entreprise toujours pour maintenir l'équilibre européen et de concert avec notre puissante et généreuse alliée. Puis, après la guerre de Crimée, il y a eu les mots qui ont dû préparer à la guerre d'Italie; et aujourd'hui on en est rendu d'après notre écrivain à une phase de l'ère impériale où les mots de l'empire, (cela soit dit sans calembourge) menacent le monde entier. Napoléon III, le 7 février, avait proclamé dans son discours aux chambres, "qu'il était obligé de prendre les armes pour la défense de grands intérêts nationaux, " liés, a-t-il dit ailleurs, avec "les destinées de la religion, de la philosophie et de la civilisation." Il a dit de plus "que les intérêts de la France étaient partout où il y avait une cause juste en péril, partout où il fallait faire prévaloir la civilisation." Dans une circulaire à ses préfets, il a ajouté "qu'il était retenu agir partout où les intérêts de la justice et de la civilisation l'exigeaient."

Tous ces mots peuvent être, il est vrai, donnés aux yeux de la diplomatie comme de vaines phrases, des tours de rhétorique qui ne signifient rien; mais l'écrivain de Blackwood pr. à l'Europe qu'elle ne sera pas longtemps sans leur découvrir un sens. Il se demande "si en se posant ainsi en champion de la civilisation, Napoléon ne se prépare point à soutenir l'Autriche et la Russie, lorsqu'elles jugeront à propos de s'aggrandir aux dépens de la Turquie? Peut-être trouvera-t-il qu'il est plus favorable aux intérêts de la civilisation d'incorporer à l'Espagne le Portugal, l'allié actuel de l'Angleterre? Qui sait s'il ne trouvera pas qu'il est juste d'attaquer l'Allemagne, afin de conquérir pour la France la frontière du Rhin, et de porter un coup fatal à la suprématie maritime de l'Angleterre, en exigeant la cession de Gibraltar à l'Espagne, et celle des Iles Ionniennes à la puissance qui possède la côte voisine? Est-ce que "la défense des droits des nationalités" ne le portera pas à défendre le vice-roi d'Egypte contre le sultan, et à assurer ainsi la prépondérance de l'influence française dans l'isthme de Suez? Quant à la "religion," ne sera-t-elle pas un excellent motif pour exciter l'Irlande à la révolte, dès qu'il lui conviendra d'exercer contre la grande Bretagne une pression hostile? Non qu'il s'occupe le moins du monde des catholiques d'Irlande; mais il peut désirer s'en faire un instrument comme il s'en est fait un de Kosuth." Après avoir exposé le piège dans lequel ce dernier serait tombé, suit par lequel il aurait perdu tous droits aux sympathies de l'Angleterre, notre prophète de malheurs conclut dans les termes suivants: "Même de ce fait peu important, nous devons tirer une grande leçon: c'est que d'ici à ce qu'on ait détruit ici les vieilles idées populaires au sujet de Louis Napoléon, jusqu'à ce que le public britannique ait reconnu en lui, une des intelligences les plus puissantes et les plus subtiles que le monde ait jamais vues, un homme doué d'un esprit de calcul qui est pres-

que de la présence, d'une main qui ne fléchit jamais, et d'une langue qui ne révèle rien—jusque là, disons-nous, notre gouvernement ne sera jamais en état de lutter avec sa politique ni de résister aux combinaisons dont la naissance a dû de la *février* de Villa-Franca, si grosse d'événements."

Il est assez amusant de voir que, tandis que les écrivains anglais les plus hostiles à l'empereur, exaltent ainsi sa puissance et son génie, et accordent aujourd'hui à celui à qui, le lendemain de Strasbourg ou de Bloigny, on refusait jusqu'au sens commun, une intelligence presque surhumaine, ceux qui, en France, ont l'habitude, assez rare, de ne point lui paraître favorables, amoindrissent avec toutes sortes de précautions, rendues nécessaires par les lois sur la presse, la grandeur de ses triomphes et la position si élevée qu'il a su faire à son pays.

Dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, qui, sans ce rapport, est presque la contre-partie de l'article de Blackwood's Magazine, M. Eugène Foreade se demande, comme l'écrivain anglais, qu'est-ce que cette paix? En voyant partir des diplomates pour une conférence, il rappelle le mot de Lord Macaulay à propos des négociations de Ryswick: "Ce sont les ambassadeurs qui font la guerre et les généraux qui font la paix." "Jusqu'ou ira, dit-il, l'équilibre donné aux intérêts et aux esprits, non seulement en Italie, mais dans l'Europe entière, par notre récente lutte contre l'Autriche? Un ordre nouveau—et quel peut-il être—va-t-il s'établir pour l'Italie sur les bases convenues à Villa-Franca? Nous ne croyons pas que la toute-puissante elle-même fournisse à ceux qui la possèdent, des armes suffisantes pour percer l'obscurité crépusculaire où plongent encore ces difficiles questions. Ceux qui, comme nous, sont privés de toute action directe sur les événements, sont à plus forte raison tenus d'être sobres dans leurs prévisions et réservés dans leurs conjectures."

Puis, employant plus loin une de ces figures de rhétorique, qui fleurissent tout particulièrement sous les gouvernements abusés: "Nous ne parlerons pas des arrangements territoriaux fixés par les préliminaires. Nous ne ferons pas remarquer que la conservation de la Vénétie par l'Autriche laisse subsister le principe de toutes les anciennes réclamations du patriotisme italien. Si ces réclamations étaient justes lorsqu'elles portaient à la fois sur la Lombardie et sur la Vénétie, ne conserveront-elles pas la même justice lorsqu'elles s'appliqueront à Venise? Nous ne dirons rien de l'annexion à la Sardaigne de la Lombardie, mutilée de ses forteresses et, par cela même, devenue pour le Piémont une possession précaire et ruineuse, si l'on se croit obligé d'opposer sur la rive droite du Mincio des murailles et des canons au formidable carré de citadelles autrichiennes. Nous considérons ces conditions comme un fait accompli, à propos duquel les regrets seraient aujourd'hui stériles. C'est une expérience nouvelle qui commence en assurant à l'Autriche un nouveau bail en Italie: sur la durée et le succès de cette expérience nous ne voulons rien préjuger."

Tout en ne préjugant rien, M. Foreade finit par dire ce qui suit: "Si l'on suppose l'autorité du pape rétablie dans les légations, le duc de Modène et le grand duc de Toscane rentrés dans leurs états, et les gouvernements de ces souverains revenant à leurs anciens errements, que sera la confédération, sinon le sépulcre scellé de l'indépendance et de la liberté italiennes? En Italie, en France, parmi les esprits qui se permettent encore de penser en matière politique, en Angleterre, c'est le sentiment unanime."

On voit que M. Foreade n'est pas de ceux qui ne se permettent point de penser; et c'est qu'il pense tout haut, et de manière à mériter au moins un avertissement!

Tandis que l'on apprécie aussi différemment les résultats de sa politique, tandis que les ambassadeurs des trois puissances vont négocier à Zurich, Napoléon prépare à son armée une ovation, comme les anciens Césars seuls savaient en faire. Quatre-vingt mille hommes de troupe rentrent dans leurs foyers, après une aussi glorieuse campagne que déjà quelque chose d'assez beau par eux-mêmes; mais que sera-ce donc un milieu des fêtes dont ces grandes fêtes parisiennes sont toujours si prodigieuses et pour lesquelles cette merveilleuse cité est déjà par elle-même un si beau théâtre? Telles étaient les susceptibilités élevées déjà par les préparatifs de ce triomphe, que, si l'on en croit un télégramme qui vient d'être publié, les ambassadeurs des diverses puissances auraient déclaré qu'ils n'y assisteraient point si les drapeaux enlevés à l'Autriche devaient y figurer.

Napoléon cependant fait tout ce qu'il peut pour rassurer l'Europe; et l'on annonce que toutes les forces de la France vont être mises sur le pied de paix. Mais, dit l'écrivain de Blackwood; qu'est-ce qu'un pied de paix qui permet de faire à quelques jours d'avis une campagne comme celle que nous venons de voir? Quand l'Europe sera bien rassurée, ajoute-t-il, l'empereur fera quelque discours ou publiera quelque brochure, qui exposera au monde entier tous ses griefs contre nous, et, le lendemain, si on ne lui accorde pas ce qu'il voudra, il trouvera qu'il est dans l'intérêt de la civilisation, de la religion et de la philosophie, de nous courir sus. Cette fois-ci encore, notre homme est prophète, du moins pour partie; la brochure dont il parle est déjà sous presse, elle sera de M. de la Guéronnière, le meilleur faiseur, et s'intitulera "Napoléon III et l'Angleterre." Sera-t-elle un pendant à "Napoléon III et l'Italie?" Le prochain steamer nous en donnera des nouvelles. Ayons patience jusque-là.

En attendant, le monde reprend ses grands projets de commerce, d'industrie et de civilisation pacifique; et l'on parle, plus que jamais, du percement de l'isthme de Suez, de celui de l'isthme de Panama et d'une

nouvelle tentative de télégraphe transatlantique. Voilà qui transformera le globe en peu de temps. De plus, on va lancer sur les mers le fameux Léviathan, qui doit être à Portland dans quelques jours. Lord John Russell a fait un discours à un grand dîner qui a été donné à bord, et notre ministre des travaux publics, M. Rose, était présent. Le Canada a aussi sa grande entreprise, son pont Victoria, et les ingénieurs viennent de célébrer, par une grande fête, le commencement des travaux du dernier pilier qui reste à faire; une brillante société est descendue, au milieu des rapides, dans le caisson, au fond du St. Laurent; on a fait des discours, porté des toasts, et bu du vin de Champagne, cette indispensable liqueur française, qui arrose toutes les entreprises anglaises ou américaines. Quoique les grandes batailles, comme les grands travaux publics, aient leur raison d'être, espérons qu'à l'avenir le monde se comportera de manière à mériter d'avoir le plus de canaux, de chemins de fer, de ponts tubulaires et de Léviathans, et le moins de Magenta et de Solferino possible!

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Nous avons remarqué dans les journaux des compte-rendus des examens de plusieurs écoles primaires, qu'il nous est impossible de reproduire. Ces écrits font preuve du zèle des localités et aussi de l'importance de plus en plus grande que l'on attache partout à l'éducation populaire. Parmi les écoles qui ont été ainsi signalées par des sons du progrès, se trouvent celle de St. Michel Archange, et celle du village de St. André Avelin, de la Petite Nation. Les commissaires et les contribuables de ces deux localités ont d'autant plus de mérite à entretenir de bonnes écoles, qu'ils le font dans des circonstances tout-à-fait difficiles et exceptionnelles. En terminant le compte-rendu qu'il publie des examens de sa paroisse, M. Ebrard, curé de St. André, insiste avec raison sur les conditions essentielles d'instruction, de moralité et d'intelligence que doit posséder un instituteur, et sur la folie que font un grand nombre de commissaires d'école en se contentant du *bon marché* pour suppléer à toutes ces qualités. "Autant, dit-il, les bonnes écoles justifient, soutiennent et glorifient cette belle œuvre, autant, il faut bien le dire, quoiqu'avec répugnance, autant les mauvaises écoles violent la nature, le but, les moyens et les résultats de tout système d'éducation et en précipitent la ruine."

—L'Hon. Horace Mann, ancien surintendant de l'éducation dans le Massachusetts, dernièrement directeur du collège d'Antioche, auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur l'instruction publique, est mort à Yellow-spring, Ohio, à l'âge de 63 ans, le 2 du présent mois d'août. C'est un véritable deuil pour tous ceux qui ont suivi les progrès de l'éducation populaire aux Etats-Unis.

—D'après le 2^e rapport des commissaires de l'éducation nationale en Irlande, il y avait dans ce pays, à la fin de l'année 1857, 5,337 écoles en opération, qui étaient fréquentées habituellement par 268,187 enfants; le nombre total des enfants inscrits comme les fréquentant, était de 514,445. Il y avait 13 écoles-modèles de district et 105 écoles nationales d'agriculture. Les recettes des commissaires pour l'année se montaient à £302,224 et leurs dépenses à £280,425.

—Nous voyons par le dernier rapport du Dr. Forrester, surintendant de l'instruction publique dans la Nouvelle-Ecosse, qu'il y a dans cette province 1,123 écoles subventionnées par le gouvernement, qu'elles sont fréquentées pour 34,053 élèves, dont l'instruction coûte au gouvernement 4s. et aux contribuables 9s. 8d. par tête. Le salaire moyen des instituteurs est de £38 16s. et la durée moyenne de l'année scolaire 91 mois. Il y a 51 écoles de grammaire. Le gouvernement a dépensé cette année £600 pour l'achat de livres d'école et l'on y est presque arrivé à l'uniformité.

—L'état du Wisconsin vient de passer une loi pour l'établissement de bibliothèques de paroisses. Les livres qui devront composer ces bibliothèques, seront achetés par le surintendant de l'instruction publique et distribués aux paroisses en proportion du montant de leurs contributions locales pour cet objet.

BULLETIN DES LETTRES.

—Les lettres françaises viennent de faire une grande perte: Mme. Desbordes-Valmore est morte il y a quelques jours, à la suite d'une douloureuse et longue maladie.

Mme Desbordes-Valmore était née à Douai (Nord) vers 1786. Sa carrière a été une suite de pèlerinages à travers les vicissitudes d'une vie partagée entre les joies et les douleurs de la poésie et le culte des vertus domestiques.

Mariée à M. Desbordes-Valmore, elle l'a suivi dans ces ennuis successifs dont se compose l'existence nomade de l'artiste dramatique. Mme. Valmore était née pour le chant, pour le demi-jour rêveur de la poésie, non pour le théâtre et la pleine lumière de la rampe. Cependant, ses succès à la scène ont été nombreux et marqués; ils ont laissé de vifs souvenirs: c'étaient surtout des succès de larmes, dont ses maîtres eux-mêmes, les Elleviou, les Martin, ne pouvaient se défendre; elle avait l'é-

loquence du sentiment; elle avait dans la voix je ne sais quels attendrissements sympathiques.

Cet accent sympathique est resté vibrant et vivant pour nous dans les élégies de Mme. Valmore datent de 1818-1819. Depuis, l'auteur a successivement publié plusieurs volumes d'élégies et de chants sous ces titres: *Œuvres*; *Poésies* (3 vol. 1839); *les Pleurs* (1833); *Œuvres de Mme. Desbordes-Valmore* (1839); *Œuvres et Prières* (1843).

Mme. Valmore a laissé également plusieurs volumes d'une prose fine et très-célèbre: on y sent toujours le poète sous le prosateur. *L'Idée* d'un peintre contient des pages d'une exquise et pénétrante distinction. Le poète savait conserver à sa prose les rares qualités qui font la véritable charme de sa poésie,—ajoutons son originalité très-distincte. La même plume sentimentale, mais délicate, qui a écrit les *Œuvres de Mme. Desbordes-Valmore* (1821) a tracé aussi pour l'enfance des *Contes* et des *Récits* inspirés par le sentiment le plus vrai, par l'observation attentive et attendrie de la mère de famille. *Ses Anecdotes de la famille* (1836), *ses Jeunes Titres et leurs Œuvres* (1856), ouvrages couronnés par l'Académie française, sont une noble action dans cette vie à qui n'ont pas manqué les épreuves de la femme et de la mère.

La passion dans l'amour et l'amitié, la passion dans la douleur, l'incertitude palpitante et vibrante, telle est la note qui distingue le talent lyrique de Mme. Desbordes-Valmore des autres talents lyriques contemporains. Elle avait le cri de l'âme, et ce cri ne s'éteindra pas avec elle dans la tombe. L'histoire littéraire écrira son nom au premier rang parmi les poètes dont se glorifie à juste titre la muse lyrique du XIX^e siècle. — (*Revue Européenne*.)

—L'Académie française vient d'accorder le prix Monthyon, fondé pour récompenser l'auteur du livre le plus propre à propager les œuvres de charité et qui consiste en une somme de 2000 francs, à M. Charles Lafond, auteur des *Légendes de Charité*.

—Les deux anciens ministres de Louis Philippe, MM. Thiers et Guizot, sans dire toutefois comme Virgile: *Deus nobis hoc otia fecit*, profitent de leurs loisirs que leur fait le gouvernement absolu de l'empereur, pour se livrer tout entiers au culte des lettres, qui leur avait autrefois ouvert les sentiers du pouvoir. M. Guizot est à la veille de publier le troisième volume de ses mémoires et M. Thiers le 7^e volume de son Histoire du Consulat et de l'Empire, commencée à une époque où l'auteur était loin de prévoir qu'il le continuerait sous un nouvel empire.

—Une revue française vient de se fonder à Londres sous le titre de *Revue indépendante*. Elle est dirigée par M. Masson, du collège de Harrow, et publiée par M. Jeffs, de Piccadilly.

—M. Méry a entrepris une tâche qui eût été une mauvaise plaisanterie de la part d'un auteur doué d'une verve moins facile, et qui même pour lui n'est pas encore une gageure bien heureuse. Chaque semaine il doit publier un chant sur la guerre d'Italie. Il en était rendu à sa huitième semaine et à son huitième poème lorsque la paix est venue interrompre sa course poétique; mais il ne se tient point pour battu et il a défilé sa dernière pièce à l'armistice. Les prochaines auront sans doute pour titre, la *Paix*, le *Triomphe*, le *Retour aux Foyers*?

Voici comment après des récits de combats et de victoires, après les dramatiques tableaux des sanglantes mêlées, le poète revient à de plus consolantes peintures.

Oui, Napoléon III, dans sa haute pensée,
A compris les devoirs de l'œuvre commencée.
Il pouvait, en suivant au grand lac du Tyrol
De l'aigle paternel l'infatigable vol,
Voir les quatre cités et se rapprochant d'elles
Broyer sous le canon leurs quatre citadelles.

Oui, bénissons la paix, qui donne à l'Italie
En deux mois sa grande œuvre à peu près accomplie.
Glorifions celui qui pose de sa main,
Une puissante écluse aux flots de sang humain.
Et l'armée? Oh! bientôt dans l'air pur qu'elle arrive!
Quand elle touchera la maternelle rive,
La foule lui dira, venue à flots épais:
La plus belle victoire est celle de la paix.

Ces vers et presque tous ceux que Méry a improvisés pendant la guerre, sont considérés comme un véritable trésor national, par des critiques qui ne veulent point admettre qu'un poète se croie obligé de rimer au pas de course. "L'œuvre à peu près accomplie," s'écrie l'un d'eux en quelque chose de charmant. Napoléon premier ne faisait rien par à peu près. Et puis... il est vrai que

La plus belle victoire est celle de la paix.
C'est là un triomphe que l'on peut se donner encore bien mieux sans combattre." On cite aussi comme exemple d'un conceit *italianissime* le mot un peu risqué qui termine cette autre strophe du poète Marsaillais.

"Les augures latins consultés sur l'Adige,
Étaient déjà pour vous, car un nom de prodige,
Montebello, courait dans l'azur radieux,
Et la voix d'un héros tonnant dans l'espace
Sur la rive disait à la France qui passe:
Enfants vous êtes vos aïeux!"

Barthélémy qui publiait autrefois avec Méry, les *Némésis*, et *Napoléon en Egypte*, ne paraît pas avoir été plus heureux dans la concurrence qu'il a voulu faire à son ancien collaborateur. Voici comment s'exprime un correspondant parisien du *Journal de Bruxelles* sur une de ses pièces belliqueuses. "Nous pensions que les champignons ne poussaient qu'au pied des chênes, ils poussent aussi au pied des lauriers. Qu'elle verve! Barthélémy raconte à nos soldats que la statue de la colonne de la place Vendôme :

Tressaillait de la tête à Fortel
En les voyant marcher vers un nouveau soleil.

Je plus elle les a reconnues :

Pour le sang militaire,
De ceux qui la suivaient aux deux bouts de la terre.

La suite répond à cet étrange début. Lisez plutôt ces vers sur la bataille de Montebello :

"Sur le sang paternel que cette plaine but,
Montebello doublé, marqua votre début,
A chacun des combats dont le bruit nous arrive,
La France voit briller sa gloire en récidiver.

Est-ce que parmi tous les droits que conquérèrent nos soldats on ne pourrait pas mettre celui de notre pas chantés ainsi? Qu'est-ce qu'un début fait sur le sang paternel? Qu'est-ce que *Montebello doublé*, comme une bille sur le tapis vert d'un billard? Qu'est-ce surtout que la gloire en récidiver? Récidiver, c'est d'après l'étymologie latine tomber une seconde fois : la gloire rebondit, elle ne retombe pas. Après Montebello, paraît Magenta :

Ce triomphe qu'ont eu seize heures de soleil.

Puis l'auteur ajoute :

Quand Toulon voit passer ainsi que des troupeaux
Les longs rangs prisonniers fouettés par nos drapeaux.

Singulière destination à donner à nos drapeaux que de s'en servir pour administrer des écrivains aux chrétiens! Puis quand il dit en parlant des rédacteurs des journaux autrichiens,

De leur plume de fiel brayant en paix le tir,

il devient impossible de comprendre cette métaphore. Le tir d'une plume et qui plus est d'une plume de fiel!

BULLETIN DES SCIENCES.

—En comité vient de se former à Londres pour continuer les fouilles sur l'emplacement de la ville romaine d'Uriconium, à Wroxeter, près Shrewsbury. Entre autres curiosités découvertes dans ce lieu se trouve un certain nombre de crânes ayant une très-remarquable dépression sur un des côtés de la face, qui fait que les yeux devaient se trouver sur des plans différents, l'un avançant fortement sur l'autre. Dans une lettre à l'*Athenæum* anglais, M. Thomas Wright, correspondant de l'Institut de France, et l'un de ceux qui se sont le plus occupés des fouilles de Wroxeter, invite les savants à donner l'explication de cette singulière difformité qu'il croit être un signe caractéristique d'une race éteinte appartenant aux envahisseurs de la Bretagne romaine. Peut-être ne doit-on y voir que les suites d'un usage bizarre, tel que celui qui a valu à certaines tribus de sauvages le nom de *Têtes Plates*. La forme de l'os frontal de ces crânes indique, d'ailleurs, un degré d'intelligence extrêmement bas, et les individus auxquels ils ont appartenu devaient, ajoute M. Wright, être effroyablement laids. — (*Revue Européenne*.)

—L'Académie des sciences a perdu un de ses membres distingués, M. le baron Cagniard de la Tour, qui avait été élu en 1851, en remplacement de M. Gny-Lussac. Né à Paris en 1777, M. Cagniard de la Tour fit partie de la première promotion de l'École polytechnique. Il se fit connaître de bonne heure par des découvertes importantes. On lui doit la transformation de la vis d'Archimède en machine soufflante (1809); un procédé pour le lissage de la poudre (1814); la *sirène*, instrument qui fit faire un grand pas à l'acoustique (1819); l'aqueduc suspendu de Crouzou, œuvre hardie de près de 200 mètres de long, sans point d'appui intermédiaire (1826); le peson chronométrique; la pompe hydraulique sifflante etc., etc. Les découvertes de M. Cagniard de la Tour le firent nommer successivement baron en 1819, et, comme nous l'avons dit plus haut, membre de l'Institut en 1851. — (*Ibid.*)

—Le 4 juin, est décédé à Naples le docteur Dyonisius Lardner, savant d'un rare mérite et dont les écrits ont le plus contribué à populariser l'étude des sciences en Angleterre. Il était né à Dublin (Irlande) en 1798. Il fit paraître plusieurs ouvrages sur les machines à vapeur appliquées aux chemins de fer; ce travail lui valut la médaille d'or de la Société royale de Dublin. Sa réputation étant alors répandue dans le monde entier, il collabora à l'*Encyclopédie d'Edimbourg* et à l'*Encyclopédie métropolitaine*, où il écrivit des articles très-savants sur les mathématiques et les sciences exactes.

En 1827, à la fondation de l'Université de Londres, le docteur Lardner, ayant accepté la chaire de philosophie et d'astronomie, vint résider dans cette ville. Il entreprit de fonder une encyclopédie abrégée, sous le titre de *Cabinet Cyclopaedia*. Herschell écrivit pour cet ouvrage un article de-

venu célèbre (*Discours préliminaire sur la philosophie naturelle*); mais la plupart des articles scientifiques sont du docteur Lardner lui-même. En 1840, il partit pour les Etats-Unis d'Amérique, où il fit des cours qui obtinrent un grand succès; ils ont été réunis et publiés. Lardner consacra un temps considérable à l'étude de toutes les questions se rattachant à l'économie des chemins de fer; écrivit sur beaucoup d'autres sujets, et publia enfin son dernier ouvrage, le *Musée des sciences et des arts*; il contient plusieurs traités sur les sciences qui sont les meilleurs qui aient jamais été publiés. Il collabora pendant quelques années au *Mechanic's Magazine*; son dernier travail traitait de la rotation de la lune, et fut imprimé il y a près de deux ans. — (*Ibid.*)

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

ECOLE NORMALE LAVAL.

DEPARTEMENT DES ELEVES INSTITUTRICES.

PREMIERE DIVISION.

Excellence — 1er pr Louise Couture, 2 Luce Couture. Pédagogie — 1er pr Philomène Vallée et Bridget McSweeney, 2 Jeanne Audet et Elizabeth Armstrong. Orthographe française — 1er pr Louise Couture, 2 Philomène Vallée. Analyse française — 1er pr Louise Couture et Jeanne Audet, 2 Luce Couture. Littérature — 1er pr Philomène Vallée, 2 Louise Couture. Histoire Sainte — 1er pr Luce Couture, 2 Jeanne Audet. Histoire du Canada — 1er pr Louise Couture, Jeanne Audet et Anastasio Darveau, 2 Luce Couture. Histoire d'Angleterre — 1er pr Jeanne Audet, 2 Olympe Chamberland. Géographie — 1er pr Luce Couture et Bridget McSweeney, 2 Victorine Létourneau. Dessin des cartes — 1er pr Louise Couture, 2 Luce Couture. Usage des globes — 1er pr Candide Syvain et Héloïse de Tonnacour, 2 Marie Lafrance. Arithmétique — 1er pr Jeanne Audet et Bridget McSweeney, 2 Marie Lapointe. Tenue des livres — 1er pr Marie Lapointe, 2 Bridget McSweeney. Toisé — 1er pr Henriette Gosselin, 2 Luce Couture et Anastasio Darveau. Mémoire — 1er pr Jeanne Audet, 2 Henriette Gosselin et Héloïse de Tonnacour.

SECONDE DIVISION.

Pédagogie — 1er pr Vitaline Sauvageau et Ellen Sinnott, 2 Louise Niteau et Mary Anne McGolrick. Orthographe française — 1er pr Céline Stuart, 2 Euxoré Languedoc. Analyse française — 1er pr Ellen Sinnott, 2 Vitaline Sauvageau. Histoire Sainte — 1er pr Vitaline Sauvageau, 2 Céline Stuart. Histoire du Canada — 1er pr Céline Stuart, 2 Vitaline Sauvageau et Euxoré Languedoc. Géographie — 1er pr Céline Stuart, 2 Euxoré Languedoc et Ellen Sinnott. Dessin des cartes — 1er pr Philomène Turgeon, 2 Céline Stuart. Arithmétique — 1er pr Mary Ann McGolrick, 2 Ellen Sinnott. Mémoire — 1er pr Euxoré Languedoc, 2 Céline Stuart.

LES DEUX DIVISIONS RÉUNIES.

Religion — 1er pr Luce Couture, 2 Anastasio Darveau et Philomène Vallée. Langage correct — Prix Philomène Vallée.

IERE CLASSE.

Grammaire anglaise — 1er pr Bridget McSweeney, 2 Ellen Sinnott.

2EME CLASSE.

1er pr Louise Couture, 2 Anastasio Darveau. Composition littéraire en anglais — 1er pr Philomène Vallée, 2 Elizabeth Armstrong. Ecriture — 1er pr Bridget McSweeney et Louise Couture, 2 Céline Talbot. Piano — 1er pr Louise Falardeau, 2 Louise Couture. Musique vocale — 1er pr Louise Couture, 2 Céline Grenier. Des-in — 1er pr Bridget McSweeney et Louise Couture, 2 Olympe Chamberland. Progrès — 1er pr Bridget McSweeney, 2 Angelina Chouinard.

ECOLE MODELE LAVAL.

Classe Française.

PREMIERE DIVISION.

Excellence — 1er prix Louis Plamondon 2 prix Henri Boutin et Edouard Martel; 1er acc Xavier Drouin 2 acc Edouard St. Pierre 3 acc Achille Defoy et Ulric Desroches. Catéchisme — 1er pr L. Pla-

mondon et A Defoy 2 pr E Martel ; 1er acc Arthur Fafard et U Desroches 2 acc E St. Pierre 3 acc Octave Dion. Sagesse—1er prix O Dion, 2 pr E Martel ; 1er acc X Drouin 2 acc James Maguire.

Orthographe et Analyse.

1er Groupe—1er prix L Plamondon 2 pr H Boutin et X Drouin ; 1er acc Alfred Dion et E Martel 2 acc U Desroches et A Fafard 3 acc E St. Pierre. 2e Groupe—1er prix Honoré Rousseau 2 pr Thomas McGrath ; 1er acc Joseph Lefebvre 2 acc Honoré Morrisset, 3 acc Edouard Pâquet. 3e Groupe—1er prix George Larose, 2 pr Charles Dion ; acc Didier Dionne.

Arithmétique.

1er Groupe—1er prix H Boutin et E St. Pierre 2 pr X Drouin ; 1er acc H Rousseau 2 acc H Morrisset et A Defoy 3 acc Louis Moisan. 2e Groupe—Prix Pierre Latarte ; 1er acc J B Vézina 2 acc Pamphile Legaré 3 acc E Pâquet. 3e Groupe—1er prix U Desroches 2 prix Achille Bourget ; 1er acc C Dion 2 acc D Dionne 3 acc Onésime Vâlin.

Géographie.

1er Groupe—1er prix L Plamondon 2 pr A Fafard ; 1er acc Michael Ahern 2 acc H Boutin 3 acc A Defoy. 2e Groupe—1er prix X Drouin 2 pr U Desroches ; 1er acc Joseph Aubé 2 acc P Letarte 3 acc A Dion.

Histoire Sainte.

1er Groupe—1er prix U Desroches 2 pr P Légaré ; 1er acc X Drouin 2 acc H Boutin 3 acc A Defoy et J Lefebvre. 2e Groupe—1er prix J Aubé et E. Pâquet, 2 pr C Dion ; 1er acc D Dionne 2 acc J B Vézina 3 acc O Vâlin. Histoire du Canada—1er prix X Drouin, 2 pr L Plamondon ; 1er acc E Martel, 2 acc H Boutin 3 acc U Desroches et P. Letarte.

Traduction de l'Anglais en Français.

1er Groupe—1er prix J Aubé 2 pr A Dion ; 1er acc E. Martel et X Drouin 2 acc A Defoy 3 acc H Boutin. 2e Groupe—1er prix C Dion 2 H Rousseau ; 1er acc Joseph Michaud 2 acc E Pâquet 3 acc G Larose. 3e Groupe 1er prix U Desroches 2 pr L Moisan ; 1er acc H Morrisset, 2 acc Magloire Lafamme 3 acc A Bourget. Solfège—1er prix William Fahey, 2 pr L Plamondon ; 1er acc A Defoy 2 acc Andrew McGarvey 3 acc P Légaré.

SECONDE DIVISION.

Catéchisme—1er prix Napoléon Patoine 2 pr Elzéar Aubé ; 1er acc Ulric Tessier 2 acc Elzéar Tessier. Sagesse—1er prix Ulric Tessier 2 pr Charles McDonald ; 1er acc E Aubé 2 acc William Maguire 3 acc William Wood. Orthographe—1er prix N Patoine et U Tessier 2 pr E Aubé et E Tessier ; 1er acc W Maguire 2 acc C McDonald 3 acc Edouard Maheux. Lecture Courante—1er pr E Tessier 2 pr N Patoine et E Aubé ; 1er acc Elzéar Drouin 2 pr Théodore Talbot 3 acc Alphonse Vâlin et Charles Lortie.

CLASSE ANGLAISE.

PREMIERE DIVISION.

Excellence—1er prix Michael Ahern 2 pr Louis Plamondon ; 1er acc William Fahey 2 acc John Hetherington et John Tierney 3 acc Andrew McGarvey et Thomas McGrath. Catechisme—1er pr W Fahey 2 pr M Ahern et T McGrath ; 1er acc Thomas O'Leary 2 acc J Hetherington et J Tierney, 3 acc McGarvey. Sagesse—1er pr James Maguire 2e pr Edouard St. Pierre ; 1er acc Owen Fahey 2 acc John Henchey 3 acc A Bourget. Grammaire—1er Groupe—1er pr M Ahern et James Walsh 2 pr L Plamondon ; 1er acc J Tierney et J Hetherington 2 acc W Fahey 3 acc T O'Leary et T McGrath. 2e Groupe—1er pr E St. Pierre et J Henchey 2 pr O Fahey et Thomas O'Brien ; 1er acc J Maguire 2 acc Charles Maguire 3 acc John Jordan. Arithmétique—1er Groupe—1er pr M Ahern et W Fahey 2 pr T O'Leary et L Plamondon ; 1er acc A McGarvey 2 acc Arthur Fafard 3 acc J Tierney et J Hetherington. 2e Groupe—1er prix J. Walsh 2e pr Alexander Shea et T O'Brien ; acc Alfred Loyd. Algèbre—1er prix M Ahern et W Fahey 2 pr L Plamondon ; 1er acc

A McGarvey 2 acc A Fafard et T O'Leary 3 acc J Tierney et J Hetherington. Géométrie et Mesurage—1er pr M Ahern et W Fahey 2 pr L Plamondon ; 1er acc A McGarvey, 2 acc A Fafard et T O'Leary 3 acc J Hetherington et T McGrath. Trigonométrie—1er pr W Fahey 2 pr A McGarvey ; 1er acc M Ahern 2 acc L Plamondon 3 acc J Hetherington et T O'Leary. Tenue des Livres—1er pr J Tierney 2 W Fahey ; 1er acc M Ahern 2 acc A McGarvey 3 T O'Leary. Géographie—1er Groupe—1er pr L Plamondon et J Hetherington 2 pr M Ahern ; 1er acc W Fahey et T O'Leary 2 acc T McGrath 3 A McGarvey et J Tierney. 2e Groupe—1er pr J Henchey 2 pr O Fahey et E St. Pierre ; acc Thomas Murphy. Globes—1er prix J Hetherington 2 pr M Ahern et W Fahey ; 1er acc L Plamondon 2 acc A Lloyd 3 acc A McGarvey et J Tierney. Histoire du Canada—1er Groupe—1er pr T O'Leary 2 pr J Hetherington ; 1er acc W Fahey et M Ahern 2 acc T McGrath 3 acc A McGarvey. 2e Groupe—1er pr O Fahey 2 pr J Jordan ; 1er acc William Brennan 2 acc J Maguire 3 acc T O'Brien et T Murphy.

Traduction du Français en Anglais.

1er Groupe—1er prix T McGrath 2 pr L Plamondon ; 1er acc W Fahey et J Tierney 2 acc M Ahern et J Hetherington 3 acc T O'Leary et E St. Pierre. 2e Groupe—1er pr Chs Carr 2 pr J Walsh ; 1er acc J Jordan 2 acc Patrick Quinn 3 acc Alexander Shea. 3e Groupe—1er pr O Fahey 2 pr Henry Wherry ; 1er acc C Maguire 2 acc P Walsh 3 acc J Henchey. Ecriture—1er pr J Tierney 2 pr W Fahey et L Plamondon ; 1er acc T O'Leary 2 acc J Walsh 3 acc A Fafard et T McGrath.

SECONDE DIVISION.

Catéchisme—1er prix J Henchey 2 pr Joseph Brown ; 1er acc M Lockhart, 2 acc J Shea 3 acc Richard Kinsella. Sagesse—1er pr U Tessier 2 pr W Kelly ; 1er acc C McDonald 2 acc J Shea 3 acc John Ahern. Grammaire—1er pr W Maguire et J Brown 2 pr M Lockhart ; 1er acc C McDonald 2 acc W Kelly 3 acc Terence Sheridan. Arithmétique—1er Groupe—1er pr J Shea 2 pr J Brown ; 1er acc M Lockhart, 2 acc N Patoine et W Wood 3 acc W Kelly. 2e Groupe—1er pr A Vâlin 2 pr W. Maguire et E Maheux ; 1er acc Joseph Dubé 2 acc T Sherridan. Géographie—1er pr W Maguire 2 pr W Kelly et C McDonald ; 1er acc T Sherridan 2 acc M Lockhart 3 acc J Shea. Ecriture—1er pr Henry Wright 2 or J Shea ; 1er acc A Vâlin 2 U Tessier 3 acc N Patoine. Lecture—1er Groupe—1er pr W Maguire 2 pr C McDonald ; 1er acc J Brown 2 acc M Lockhart 3 T Sherridan. 2e Groupe—1er pr N Patoine et U Tessier 2 pr A Vâlin ; 1er acc J Dubé, 2 acc E Maheux 3 acc E Tessier.

Ecole Modèle Laval aux Ursulines.

CLASSE FRANÇAISE.

Première Division.

Sagesse : prix, Georgianne Rouillard ; acc Zoé Montminy. Instruction religieuse : pr Ludvine Langlois ; acc Joséphine Lafontaine. Grammaire : pr Malvina Blanchet ; acc Marie Thibault. Arithmétique : pr Virginie Blanchet ; acc Delphine Proulx. Histoire : pr Zoé Montminy ; acc Virginie Blanchet. Géographie : pr Emilie Larose ; acc Malvina Blanchet. Ecriture : pr Louise Pageau ; acc Zoé Montminy. Lecture : pr Odile Turgeon ; acc Joséphine Trépanier.

Seconde Division.

Sagesse : pr Joséphine Desroches ; acc Henriette Dionne. Instruction religieuse : pr Marie Thibeault ; acc Georgianne Rouillard. Grammaire : pr Henriette Dionne ; acc Louise Pageau. Arithmétique : pr Marceline Cantin ; acc Henriette Dionne. Histoire : pr Joséphine Lafontaine ; acc Philomène Hamel. Géographie : pr Ludvine Langlois ; acc Georgianne Rouillard. Ecriture : pr Emma Marier ; acc Sophie Letarte. Lecture : pr Séphora Rouillard ; acc Alphonse Beauchamp.

Troisième Division.

Sagesse : pr Hélène Bibau ; acc Eliza Dionne. Cathéchisme : pr Louise Lefebvre ; acc Hélène Pageau. Lecture : pr Hélène Pageau ; acc Georgianne Guay. Epellation : pr Délima Pageau ;

acc Belzamiro Bibeau. Ecriture : pr Eleonore Guirard ; acc Marie Marier. Application : pr Elisa Dionne ; acc Philemone St. Laurent.

CLASSE ANGLAISE.

Instruction religieuse : 1er pr Anne Enright, 2e pr Rose McGary.

Première Division.

Premier Groupe—Grammaire : 1er pr Maria McManus et B Simmott 2e pr Anne Enright ; 1er acc Catherine Deegan 2e acc Mary O'Connor. Second Groupe—pr Caroline Hughes ; 1er acc Johanna Kelly 2e acc Sophia Hughes 3e acc Ellen Healy.

Seconde Division.

1er pr Mary Crean 2e pr Virginie Blanchet ; 1er acc Emulio Blanchet et Ellen Horan 2e acc Mary Code et Jane Lynch.

Première Division.

1er Groupe—Arithmétique : 1er pr Anne Enright 2e pr Maria McManus ; 1er acc Bridget Simmott 2e acc Mary O'Connor. Second Groupe : pr Catherine Deegan ; 1er acc Caroline Hughes 2e acc Jane Lynch 3e pr Ellen Healy.

Seconde Division.

Prix Catherine McElrone.

Première Division.

1er Groupe—Géographie : 1er pr Maria McManus 2e pr Mary Enright ; 1er acc Anne Enright et Mary O'Connor 3e acc Catherine Deegan. Second Groupe : 1er pr Caroline Hughes 2e pr Johanna Kelly ; 1er acc Ellen Healy 2e acc Sophia Hughes.

Seconde Division.

Pr Anna Cahill ; 1er acc Catherine Enright 2e acc Margaret Crean 3e acc Ellen Horan. Premier Groupe—Histoire Sainte : pr Sophia Hughes ; 1er acc Caroline Hughes 2e acc Anne Leonard 3e acc Julia Armstrong. Second Groupe—Pr Mary Code ; acc Mary Crean. Histoire du Canada : 1er pr Maria McManus 2e pr Mary O'Connor ; 1er acc Bridget Simmott 2e acc Catherine Deegan 3e acc Anne Enright. Lecture : 1er pr Mary Ahern 2e pr Maria O'Dond. Ecriture : 1er pr Mary O'Connor 2e pr Ellen Healy ; 1er acc Bridget Simmott 2e acc Maria McManus 3e acc Anne Enright. Premier Groupe—Français : 1er pr Anne Enright 2e pr Catherine Deegan. Second Groupe : 1er pr Julia Armstrong 2e pr Anne Leonard. Troisième Groupe : 1er pr Catherine Enright 2e pr Agnes Felden. Application : Jane Lynch.

Troisième Division.

Sagesse : 1er pr Rosana Daly 2e pr Caroline Birch ; acc Margaret Clancy. Instruction religieuse : 1er pr Bridget Conway 2e pr Margaret Clancy ; acc Maria Grace. Grammaire : 1er pr Anna Maria Grace 2e pr Ellen Jordan ; acc Emma Plamondon. Arithmétique : 1er pr Margaret Whitty 2e pr Emma Plamondon ; acc Caroline Birch. Ecriture : 1er pr Mary Trudelle 2e pr Mary Tolland ; acc Ellen Jordan.

Quatrième Division.

Sagesse : pr Mary Jordan ; acc Emilie Langlois. Catéchisme : pr Sara Feigh ; acc Anne Clancy. Lecture : pr Jane Eager ; acc Ann Kelly. Epellation : pr Bridget Battle ; acc Mary Ann O'Hare. Ecriture : pr Catherine Lane et Elizabeth Campbell. Application : pr Elizabeth Campbell ; acc Mary Ann Collins.

PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC.

PHILOSOPHIE.

1er pr Napoléon Cinq-Mars 2e pr Julien Auger. Mathématiques : 1er pr D Morisset 2e pr Léon Lambert.

RHETORIQUE.

Excellence : 1er pr Jean Gagné 2e pr Morille Bouchard. Mention honorable : Napoléon Laliberté, George Dufresne, Ménélaque Tremblay et Alphonse Vanderheyden. Amplification : 1er pr P Doherty 2e pr J Gagné. Version latine : 1er pr J Gagné 2e pr M. Bouchard. Thème latin : 1er pr M Bouchard 2e pr J Gagné. Version grecque : pr J Gagné. Vers latins : 1er pr G Dufresne 2e pr J Gagne. Histoire : 1er pr M Chabot 2e pr N Laliberté. Thème grec : 1er pr J Gagné 2e pr M. Chabot. Histoire moderne en anglais : 1er pr P Doherty 2e pr J Gagne. Traduction anglais : 1er pr P Doherty 2e pr J Gagné.

SECONDE.

Excellence : 2e pr Louis Nazaire Bégin. Mention honorable : Louis Fabien Marcoux, et Guillaume Roy. Amplification : pr N H Constantin. Version latine : 2e pr N Bégin. Thème latin : 1er pr N Bégin 2e pr L F Marcoux. Vers latins : 1er pr N Bégin 2e pr C H Paquet. Version grecque : 2e pr A Vézina. Thème grec : 1er pr N Bégin 2e pr L F Marcoux. Histoire : 1er pr N Bégin 2e Jean Baptiste Bourget. Histoire moderne en anglais : 1er pr N Bégin 2e pr L F Marcoux. Traduction anglaise : 1er pr N Bégin 2e pr L F Marcoux.

TROISIEME.

Excellence : 1er pr Auguste Gosselin 2e pr Louis Gauthier. Version latine : 2e pr A Gosselin. Thème latin : 1er pr A Gosselin 2e pr L Gauthier. Version grecque : 2e pr L Gauthier. Thème grec : 1er pr A Gosselin 2e pr T Roche. Vers : 1er pr A Gosselin 2e pr L Gauthier. Géographie : 1er pr C Pelletier 2e pr A Gosselin. Histoire : 1er pr L Gauthier 2e pr C Pelletier. Amplification : 1er pr C Pelletier 2e pr L Gauthier. Histoire moderne en anglais : 1er pr T Roche 2e pr C Baillargeon. Traduction anglaise : 1er pr T Roche 2e pr C Baillargeon.

QUATRIEME.

Excellence : 1er pr F Audet 2e pr F X Couillard. Versions latines : 1er pr F Audet 2e pr J Pelletier. Thème latin : 2e pr J Pelletier. Vers : 1er pr J Pelletier 2e pr F X Couillard. Arithmétique : 1er pr F X Couillard 2e pr Panet Larne. Langue grecque : 1er pr F Audet 2e pr Joseph Pelletier. Géographie : 1er pr R Boulet 2e pr J Bédard. Histoire : 1er pr R Boulet 2e pr F Audet. Histoire moderne en anglais : 1er pr J Burke 2e pr A Caron. Traduction anglaise : 1er pr A Burke 2e pr A Caron.

CINQUIEME.

Excellence : 1er pr Louis Langis 2e pr Ephrem Turcot 3e pr Théodore Jobin. Version latine : 1er pr L Langis 2e pr E Cauchon 3e pr E Turcot. Thème latin : 1er pr L Langis 2e pr E Turcot 3e pr T Jobin. Exercices français : 1er pr L Langis 2e pr E Turcot 3e pr T Jobin. Arithmétique : 1er pr E Turcot 2e pr L Langis 3e pr J Bourret. Mémoire : 1er pr L Langis 2e pr E Turcot 3e pr T Jobin. Géographie de l'Asie : 1er pr L Langis 2e pr E Turcot 3e pr T Jobin. Histoire de la Grèce : 1er pr L Langis 2e pr E Turcot 3e pr T Jobin. Langue anglaise : 1er pr E Turcot 2e pr L Langis 3e pr E Cauchon.

SIXIEME.

Excellence : 1er pr Adrien Papineau 2e pr George Côté 3e pr Adolphe Godbout. Version : 1er pr A Papineau 2e pr G Côté 3e pr A Proulx. Thème : 1er pr A Papineau 2e pr G Côté 3e pr A Godbout. Français : 1er pr A Papineau 2e pr O Simard 3e pr G Côté. Histoire : 1er pr D Shéridan 2e pr A Papineau 3e pr Ernest Audet. Géographie : 1er pr D Shéridan 2e pr S Boutin 3e pr A Godbout. Arithmétique : 1er pr A Proulx 2e pr F X Gosselin 3e pr E Angers. Mémoire : 1er pr E Audet 2e pr D Shéridan 3e A Godbout. Langue anglaise : 1er pr D Shéridan 2e pr F X Gosselin 2e Alfred Patry.

SEPTIEME.

Excellence : 1er pr Elzéar Couture 2e pr Charles Gingras 3e Louis Sanfaçon. Version : 1er pr L Sanfaçon 2e pr C Gingras 3e E Couture. Thème : 1er pr C Gingras 2e pr E Couture 3e L Sanfaçon. Exercices français : 1er pr E Couture 2e pr L Sanfaçon 3e pr C Gingras. Arithmétique : 1er pr L Sanfaçon 2e pr C La-

combu 3e pr N Gauvin. Mémoire : 1er pr E Couture 2e pr C Gingras 3e pr Le Gené. Langue anglaise : 1er pr C Gingras 2e pr Elzéar Couture 3e pr J Durkin.

HUITIEME.

Exercices français : 1er pr Delphis Brochu 3e pr Théodore Paré 3e pr Arthur Robitaille. Arithmétique : 1er pr T Paubé 2e pr Jean Nadeau 3e pr J Shee. Mémoire : 1er pr A Turgeon 2e pr Edouard Huet 3e pr A Robitaille.

COLLEGE DE MONTREAL.

PHILOSOPHIE.

Religion—Prix François-Xavier Trépanier. Excellence—1er pr François-Xavier Trépanier 2e pr Alphonse Audet. Dissertation—1er pr Alphonse Audet 2e pr D Durand. Chimie—1er pr Alphonse Audet 2e pr D Durand A Brunet. Physiologie—1er pr Elphege Gravel 2e pr Alphonse Audet. Mathématiques—1er pr L Harney 2e pr Alphonse Audet.

RHETORIQUE.

Religion—1er pr Joseph Lussier et George Grey 2e pr Dosithee Martel. Excellence—1er pr C Madore 2e pr A Longpré. Discours latin—1er pr A Longpré 2e pr Nephthali Durand. Discours français—1er pr C Madore 2e pr Nephthali Durand. Vers latins—1er pr A Longpré 2e pr C Madore. Version latine—1er pr Nephthali Durand 2e pr A Longpré. Version grecque—1er pr A Longpré 2e pr A Hébert. Mémoire—pr A Hébert.

BELLES-LETTRES.

Religion—pr Pierre Terreault. Excellence—pr Pierre Terreault. Amplification latine—pr A Deschamps. Amplification française—pr Julien Guéron. Vers latins—pr A Deschamps. Version latine—pr Pierre Terreault. Version grecque—pr Pierre Terreault. Mémoire—pr A Deschamps.

VERSIFICATION.

Religion—1er pr Césaire St. Pierre 2e pr Charles Pruneveau. Excellence—1er pr Césaire St. Pierre 2e pr E Hottubise. Vers latins—1er pr P Pruneveau 2e François-Xavier Girard. Thème latin—1er pr Charles Pruneveau 2e pr A Morisset. Version latine—1er pr Césaire St. Pierre 2e pr A Morisset. Version grecque—1er pr C LeBer 2e pr C Pruneveau. Mathématiques—1er pr F X Girard 2e pr A Galarneau. Mémoire—pr François Xavier Girard et A Galarneau.

METHODE.

Religion—1er pr Alphonse Houle et Patrick Bradley 2e pr Romuald Fiset. Excellence—1er pr Antoine St. Germain 2e pr A Houle. Thème latin—1er pr A Houle 2e pr A St. Germain. Version latine—1er pr A Houle 2e pr A St. Germain. Arithmétique—1er pr A Charbonneau 2e pr A Houle. Grammaire française—1er pr J B Moriceau 2e pr A Quoilier. Histoire—1er pr A Charbonneau 2e pr A Houle.

SYNTAXE.

Religion—1er pr Jules Laroque et Thomas Harking 2e pr Théophile Giroux et James Mullen 3e pr Alexandre Deschamps et Thomas Wright. Excellence—1er pr J Laroque 2e pr Daniel Anderson 3e pr T Giroux. Thème latin—1er pr D Anderson 2e pr E Boissy 3e pr J Laroque. Version latine—1er pr J. Laroque 2e pr D Anderson 3e pr A Deschamps. Grammaire latine—pr J Laroque. Histoire—pr J. Laroque. Géographie—pr J Laroque.

ELEMENTS.

Première division—Religion 1er pr Pierre Gauthier et Henry Conroy, 2e pr Amédée Tremblay et William Cochlan 3e pr Thomas Hénault. Excellence—1er pr Joseph Hogue 2e pr John Franklin 3e pr Elie Beauchamp 4e pr P Gauthier. Thème latin—1er pr J Franklin 2e pr J Hogue 3e pr Alexandro Lanthier 4e pr P Gau-

thier. Version latine—1er pr J Franklin 2e pr F X Martin 3e pr E Beauchamp 4e pr Edward Bu ke. Grammaire—pr Thomas Hénault. Histoire—pr H Guém. Géographie—pr Oscar Pévoz.

ELEMENTS.

Seconde division—Religion—pr E Harking. Excellence—Michael O'Donnell. Thème latin—pr Michael O'Donnell. Version latine—pr Michael O'Donnell. Grammaire—pr A Gaudon. Géographie—pr J Thibault.

1ER COURS D'ANGLAIS.

Thème et Version—1er pr Michael Goodwin 2e pr Benedict Seymour et John Barry. Grammaire et Histoire—1er pr Michael Goodwin 2e pr Thomas Harking.

2EME COURS D'ANGLAIS.

Thème et Version—1er pr Dosithee Martel et Alphonse Deschamps 2e pr Alfred Charbonneau. Grammaire et Histoire—pr E Martel et Thomas Wright.

3EME COURS D'ANGLAIS.

Thème—1er pr Henry Conroy Adolphe Morisset et Michael O'Donnell 2e pr Antoine St. Germain. Version—1er pr H Pévoz 2e pr Louis Verneur 3e pr F X Girard et F X Kavanagh.

4EME COURS D'ANGLAIS.

Thème—1er pr Octave Jannet et Joseph Normandeau 2e pr Alex Deschamps et Joseph Hogue.

2EME COURS D'ANGLAIS.

Thème—1er pr Charles Laroque 2e pr Amédée Tremblay.

ECOLE PREPARATOIRE.

Catéchisme—1er pr Alexandre Drolet 2e pr Pierre Bélanger 3e pr Thomas Audet 4e pr Raoul De Beaujeu. Excellence—1er pr Tancrède Trudel 2e pr A Drolet 3e pr R Labelle. Orthographe—1er pr Pierre Bélanger 2e pr R Labelle 3e pr T Trudel 4e pr Jean Robert. Lecture française—1er pr Z Duchesneau 2e pr L Duplessis 3e pr T Trudel 4e pr R Labelle. Lecture anglaise—1er pr T Trudel 2e pr A Drolet 3e pr Henry Shar ng 4e pr Henri Filatouch. Ecriture—1er pr Thomas Howard 2e pr J Judge 3e pr John Mc Loughlin 4e pr J Robert. Récitation—1er pr T Trudel 2e pr P Bélanger 3e pr L Duplessis 4e pr A Drolet. Arithmétique—1er pr Peter Power 2e pr T Robert 3e pr James Judge 4e pr Thomas Howard.

MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE.

1er pr Alphonse Audet 2e pr Nephthali Durand.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Prix John Barry.

DESSIN.

Figure—pr Césaire St. Pierre. Paysage—pr Julien Guéron.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

PREMIERE CLASSE RELIGIEUSE.

Cours apologetique : 1er pr Edmond Gendreau 2e pr Elzéar McDonald. Cours dogmatique : 1er pr David Girard 2e pr Edmond Lecomte et Edmond Gendreau.

PHILOSOPHIE.

Métaphysique : 1er pr E McDonald 2e pr J Jodoin et Aurèle Chabot. Physique : 1er pr E Gendreau 2e pr F Hébert. Chimie : 1er pr E McDonald 2e pr Alphonse Lusignan. Astronomie : 1er

pr A Lusignan 2e pr C Gendreau. Mathématiques: 1er pr François Côté 2e pr J Dupuy.

RHÉTORIQUE.

Excellence: pr Ernest Sabourin. Discours français: 1er pr E Sabourin 2e pr H Désaulniers. Composition latine: 1er pr H Désaulniers. Version latine: 1er pr E Sabourin 2e pr D Girard. Thème latin: 1er pr H Désaulniers 2e pr E Sabourin. Version grecque: 1er pr E Sabourin 2e pr D Girard. Cours d'éloquence: 1er pr E Sabourin 2e D Girard. Histoire de France: 1er pr D Girard 2e pr E Sabourin.

BELLES-LETTRES.

Excellence: pr J B Brousseau. Controverse: 1er pr Louis Girard 2e J B Brousseau et Charles Gaboury. Composition française: 1er pr J B Brousseau 2e pr Prisque Letendre. Version latine: 1er pr Frs Girard 2e pr P Letendre. Thème latin: 1er pr Frs Girard 2e pr Alphonse Gravel. Explication grecque: 1er pr L Girard 2e pr R Chartier. Cours de littérature: 1er pr L Girard 2e pr P Letendre et C Gaboury. Histoire de France: pr P Letendre.

VERSIFICATION.

Excellence: pr Alphonse Geoffron. Controverse: 1er pr Henri Balthazar et Léandre Boudreau. Histoire de la religion: 1er pr G Buiqué 2e pr E Lassier. Narration française: 1er pr Alphonse Geoffron 2e pr Lévi Dupré. Version latine: 1er pr A Geoffron 2e pr M Beaudry. Thème latin: 1er pr A Geoffron 2e pr M Beaudry. Vers latins: 1er pr A Geoffron 2e Arsène Dubac. Grammaire grecque: 1er pr A Geoffron 2e pr H Balthazar et O Marin. Explication grecque: 1er pr O Marin 2e pr A Geoffron. Histoire du moyen âge: 1er pr A Geoffron 2e pr Frédéric Dignan et Amédée Dufresne.

MÉTHODE.

Excellence: pr Paul Allaire. Enseignement religieux: 1er pr Frédéric Gaboury et Alphonse Boivin. Version latine: 1er pr Aimé Geoffron 2e pr Alphonse De Bluis. Thème latin: 1er pr Ls Arpin et P Allaire 2e Aimé Geoffron. Grammaire latine: 1er pr Louis Grandpré 2e pr Adélaïd Guernon. Géographie: 1er pr Victor Chartier 2e pr Adélaïd Guernon. Histoire des Empereurs Romains: 1er pr J B Beauchemin 2e pr Anaclel Jeannotte. Histoire du Canada: 1er pr Ls Schmid 2e pr P Allaire. Arithmétique: 1er pr P Allaire 2e pr Raphaël Tarte.

SYNTAXE.—1ER DIVISION.

Excellence: pr Joseph Demers. Enseignement religieux: 1er pr E Valcourt 2e pr Marc Souffroy. Version latine: 1er pr J Demers 2e pr O-tave Lambert. Thème latin: 1er pr J Demers 2e pr E Valcourt. Thème français: 1er pr E Valcourt 2e pr Ernest Brousseau. Grammaire latine: 1er pr E Valcourt 2e pr M Archambault. Grammaire française: 1er pr J Demers 2e pr C Munro. Histoire romaine: 1er pr J Demers 2e pr M Archambault. Géographie: 1er pr J Demers 2e pr C Munro. Arithmétique: C Munro, B Fagault, M Archambault, O Lambert, J Demers et E Valcourt.

SYNTAXE.—2ÈME DIVISION.

Excellence: pr Joseph Bouvier. Enseignement religieux: 1er pr Barthélémi Bernier 2e pr Thomas Paquette. Version latine: 1er pr J Bouvier 2e pr George Paul. Thème latin: 1er pr J Duchesneau 2e pr J Bouvier. Thème français: 1er pr T Paquette 2e J Bouvier. Grammaire latine: 1er pr J Bouvier 2e pr Alph Blanchette. Grammaire française: 1er pr B Bernier 2e pr J Duchesneau. Histoire romaine: 1er pr Ls Perrault 2e pr B Bernier. Géographie: 1er pr T Paquette 2e pr Alph Leblanc.

ELEMENTS LATINS 1ERE DIVISION.

Excellence: pr François Demers. Enseignement religieux: 1er pr Ls Leblanc et Esdras Dufresne 2e pr Noël Raymond. Version latine: 1er pr Frs Demers 2e pr Lactance Brodeur. Thème latin: 1er pr Lactance Brodeur 2e pr F Demers. Thème français: 1er pr F Demers 2e A Nolin. Grammaire latine: 1er pr Lactance Archambault 2e pr Lactance Brodeur. Grammaire française: 1er pr L Brodeur 2e pr Esdras Dufresne. Histoire ancienne: 1er pr Ls

Gironard 2e pr Lact Brodeur. Géographie: 1er pr Esdras Dufresne 2e pr Noël Pratte. Arithmétique: 1er pr Lact Brodeur 2e pr Lucie Huot.

ELEMENTS LATINS—2ÈME DIVISION.

Excellence: pr J B Lalime. Enseignement religieux: 1er pr J B Lalime 2e pr Ls Leblanc. Version latine: 1er pr J B Lalime 2e pr Louis Bilodeau. Thème latin: 1er J B Lalime 2e pr Th Lecomte. Thème français: Th Lecomte, J B Lalime, Ls Bilodeau, T Gaboury et Godefroi Malore. Grammaire latine: 1er pr J B Lalime 2e pr Ph Lecomte. Grammaire française: 1er pr Ph Lecomte 2e pr Cément Langevin. Histoire ancienne: 1er pr C Langevin 2e pr Ls Bilodeau. Géographie: 1er pr C Langevin 2e T De Grosbois. Arithmétique: 1er pr P Lecomte 2e pr J Ledoux.

CLASSE FRANÇAISE.

Thème français: pr William Rénois. Grammaire française: pr Auguste Roy. Histoire sainte: pr John Monaghan. Arithmétique: pr W Rénois.

PREMIERE CLASSE ANGLAISE.

Excellence: pr Ernest Sabourin. Thème anglais: 1er pr E Sabourin 2e David Girard. Explication anglaise: 1er pr E Sabourin 2e pr D Girard. Histoire du Canada: 1er pr D Girard 2e pr Victor Sicotte.

SECONDE CLASSE ANGLAISE.

Excellence: pr J B Brousseau. Thème anglais: 1er pr J B Brousseau 2e pr Ls Girard. Explication anglaise: 1er pr Ls Girard 2e pr W Raymond. Histoire du Canada: 1er pr Ls Girard 2e pr J B Brousseau et Chs Gaboury.

TROISIEME CLASSE ANGLAISE.

Excellence: pr H Milette. Thème anglais: 1er pr F Dignan 2e pr H Milette. Traduction anglaise: 1er pr H Milette 2e pr F Dignan. Histoire moderne en anglais: 1er pr A Geoffron 2e pr H Milette et F Codette.

QUATRIEME CLASSE ANGLAISE.

Excellence: pr Paul Allaire et George Parent. Thème anglais: 1er pr G Parent 2e pr P Allaire. Histoire moderne en anglais: 1er pr O Dunn 2e Ls Grandpré. Traduction anglaise: 1er pr G Parent 2e pr Raphaël Tarte.

CINQUIEME CLASSE ANGLAISE.

Excellence: pr Charles Munro. Grammaire anglaise: 1er pr Chs Munro 2e pr J Demers. Thème anglais: 1er pr C Munro 2e D Ouellette. Traduction anglaise: 1er pr C Munro 2e pr J Demers.

SIXIEME CLASSE ANGLAISE.

1ère division—Excellence: pr Philias Trudeau. Lecture anglaise: pr P Trudeau. 2ème division—Excellence: pr J B Lalime. Lecture anglaise: 1er pr J B Lalime 2e pr Phidimo Lecomte.

CLASSE DE MUSIQUE

Orgue: 1er pr Paul Decelle 2e Prisque Letendre. Piano: pr H Desaulnier. Prix de sagesse—Rémi Chartier.

COLLEGE STE. MARIE, A MONTREAL.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Philosophie—Prix Abraham Larochelle. Rhétorique—Alexandre Pinet. Belles Lettres—pr Charles Falardeau. Versification—1er pr Ferréol Dubreuil 2e pr Victor Gladu. Méthode—1er pr Léonce Taschereau 2e pr Xavier Castonguay. Syntaxe—1er pr Alphonse Charbonneau 2e pr Michael Cuddihy. Eléments latins—1er pr Napo éon Cormier 2e pr Gaspard Lemoine. Cours préparatoire—Première division—1er pr Joseph Paré 2e Alexis Girard. Seconde division—pr Christophe Grimshawe.

PHILOSOPHIE.

Excellence—pr Bernard O'Hara. Diligence—pr Bernard O'Hara. Dissertation—pr Bernard O'Hara. Argumentation—pr Edouard Gauthier. Physique—pr Abraham Laocelle. Mathématiques—pr Bernard O'Hara. Astronomie—pr Bernard O'Hara. Langue anglaise—Premier cours—pr William Desbarats.

RHÉTORIQUE.

Excellence—pr Emilien Paradis. Diligence—pr Alexandre Pinet. Discours latin—pr Emilien Paradis. Discours français—pr Wolfred Grenier. Analyse oratoire—pr Alexandre Pinet. Vers latins—pr Charlemagne Dubuc. Version latine—pr Emilien Paradis. Version grecque—pr Alexandre Pinet. Langue anglaise—Second cours—pr Alphonse Hamel. Histoire—pr Emilien Paradis. Mathématiques—pr Emilien Paradis.

BELLES-LETTRES.

Excellence—pr Honoré Mercier. Diligence—pr Olivier Archambault. Amplification latine—pr Olivier Archambault. Amplification française—pr Ubald Beaudry. Vers latins—pr Ubald Beaudry. Analyse littéraire—pr Honoré Mercier. Version latine—pr Edouard Lefavre. Version grecque—pr Charles Falardeau. Langue anglaise—pr Ubald Beaudry. Histoire—pr Honoré Mercier. Mathématiques—pr Charles Falardeau.

VERSIFICATION.

Excellence—1er pr Napoléon Legendre 2e pr Ferreol Dubreuil. Diligence—1er pr Alphonse Gossein 2e pr Ferreol Dubreuil. Thème latin—1er pr Victor Gladu 2e pr Ferreol Dubreuil. Thème grec—1er pr Alphonse Gossein 2e pr Ferreol Dubreuil. Vers latins—1er pr Victor Gladu 2e pr Napoléon Legendre. Version latine—1er pr Victor Gladu 2e Napoléon Legendre. Version grecque—1er pr Ferreol Dubreuil 2e pr Napoléon Legendre. Style épistolaire—1er pr Narcisse Rivet 2e pr Ferreol Dubreuil. Langue anglaise—1er pr Daniel O Connor 2e pr Patrick O'Reilly. Histoire—1er pr Ferreol Dubreuil 2e pr Patrick O'Reilly. Géographie—1er pr Patrick O'Reilly 2e pr Ferreol Dubreuil. Arithmétique—1er pr Patrick O'Reilly 2e pr Napoléon Legendre.

MÉTHODE.

Excellence—1er pr Garret Byrne 2e pr Alexis Normandin. Diligence—1er pr William Drummond 2e pr John Gray. Thème latin—1er pr F. Xavier Vinet 2e pr F. Xavier Castonguay. Thème grec—1er pr William Drummond 2e pr Ludger Plessis. Version latine—1er pr Napoléon Beaudry 2e pr Francis Quinn. Version grecque—1er pr William Drummond 2e pr John Gray. Orthographe française—1er pr Ludger Plessis 2e pr F. Xavier Castonguay. Langue anglaise—1er pr William Drummond 2e pr Garret Byrne. Histoire—1er pr John Gray 2e pr William Drummond. Géographie—1er pr John Gray 2e pr William Buckley. Arithmétique—1er pr Hermenegilde Valquette 2e pr John Gray. Calligraphie—1er pr Charles Frémont 2e pr Napoléon Beaudry.

SYNTAXE.

Excellence—1er pr Michael Cuddihy 2e pr Aphrodise Charbonneau. Diligence—1er pr Thomas Nesbitt 2e pr Aphrodise Charbonneau. Thème latin—1er pr Aphrodise Charbonneau 2e Henri Marchand. Thème grec—1er pr Thomas Nesbitt 2e Aphrodise Charbonneau. Version latine—1er pr Aphrodise Charbonneau 2e pr Henri Marchand. Version grecque—1er pr Aphrodise Charbonneau 2e pr Thomas Nesbitt. Orthographe française—1er pr Thomas Nesbitt 2e pr Aphrodise Charbonneau. Langue anglaise—1er pr Michael Cuddihy 2e pr Edouard Kimber. Histoire—1er pr Hubert Paré 2e pr Thomas Nesbitt. Géographie—1er pr Michael Cuddihy 2e pr Henri Marchand. Arithmétique—1er pr Napoléon Préfontaine 2e pr Michael Cuddihy. Calligraphie—1er pr William Jones 2e pr Michael Cuddihy.

ÉLÉMENTS LATINS.

Excellence—1er pr Sévère Gagnon 2e pr Zotique Labrec. Diligence—1er pr Joseph Ierge 2e Léon Kierzkowski. Thème latin—

1er pr Sévère Gagnon 2e pr Zotique Labrec. Version latine—1er pr Sévère Gagnon 2e pr Samuel Brosseau. Analyse—1er pr Sévère Gagnon 2e pr Zotique Labrec. Orthographe française—1er pr Zotique Labrec 2e pr Henri Choquette. Langue anglaise—1er pr William Meighan 2e John Cullen. Histoire—1er pr Owen Farmer 2e Léon Kierzkowski. Géographie—1er pr Owen Farmer 2e pr Joseph Ierge. Arithmétique—1er pr Joseph Ierge 2e pr Owen Farmer. Calligraphie—1er pr Owen Farmer 2e pr Joseph Ierge.

COURS PRÉPARATOIRE.

Première division—Excellence—1er pr Crawford Lindsay 2e pr Joseph Paré. Diligence—1er pr Crawford Lindsay 2e pr Joseph Paré. Orthographe française—1er pr Crawford Lindsay 2e pr Joseph Paré. Mémoire—1er pr Crawford Lindsay 2e Arthur d'Esclambault. Lecture—1er pr Crawford Lindsay 2e pr Alexis Gard. Langue anglaise—1er pr Crawford Lindsay 2e Charles McDonnell. Géographie—1er pr Alexis Gard 2e Charles Lindsay. Arithmétique—1er pr Charles McDonnell 2e pr Joseph Paré. Calligraphie—1er pr Michael Moreau 2e pr Charles Deblé. Seconde division—Excellence—pr Daniel Larkin. Diligence—pr Adolphe Desrosiers. Orthographe française—pr Alfred Renaud. Mémoire—1er pr Adolphe Pisonneault. Lecture—pr Otto Satony. Langue anglaise—pr John McGarry. Arithmétique—pr John McGarry. Calligraphie—pr Adolphe Desrosiers.

PRIX D'EXAMENS.

Philosophie—pr Bernard O'Hara. Rhétorique—pr Emilien Paradis. Belles-lettres—pr Jean Bie. Lalleur. Versification—1er pr Ferreol Dubreuil 2e pr Napoléon Legendre. Méthode—1er pr Garret Byrne 2e pr William Drummond. Syntaxe—1er pr Michael Cuddihy 2e pr Thomas Nesbitt. Éléments latins—1er pr Sévère Gagnon 2e pr Gaspard Lemoine. Cours préparatoire—Première division—1er pr Crawford Lindsay 2e pr Alexis Gard. Seconde division—1er pr Armand Prévost. Langue allemande—pr Joseph Ierge.

MUSIQUE.

Division de M. Follenus—pr Oscar Prévost. Division de M. Leondal—pr Ludger Plessis 2e pr Arthur McCullum. Dessin. 1er cours—pr Alphonse Hamel. Second cours—pr Edouard Lefavre. Dessin linéaire—pr Alphonse Leclaire. Concours académique—1er pr Bernard O'Hara 2e pr Alexandre Pinet.

PRIX D'ACCESSITS.

Rhétorique—Hector Bertheiot, 5 accessits. Versification—Ernest Belle, 7; Oscar Bonnet, 4; George Duval, 5; George Greuter, 5; Arthur Turcotte, 5. Méthode—John Lyons, 4; Francis Turcotte, 6. Syntaxe—Alexandre Chavocheau, 4; Thomas Bracken, 7; Guillaume Fournier, 4; Alfred Laramée, 8; Alfred Mémier, 4; Wendworth Monk, 8; William Mowdelet, 5; Thomas Kirwin, 4; Lucien Turcotte, 4. Éléments latins—Hubert Neilson, 4. Cours préparatoire—Première division—Séraphin Giraldi, 5; Aristide Piché, 5. Seconde division—Amable Tétu, 6; Maurice Ward, 4.

On s'abonne, pour cinq centes par année, au Journal de l'Instruction Publique, rédigé par le Surintendant de l'Éducation, et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur.

On s'abonne pour cinq centes par année au Lower Canada Journal of Education, rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. John Radiger, assistant-rédacteur.

Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq centes, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le journal français se vend à 2,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix: un cent par ligne pour la première insertion, et double sans par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Rossignol à Québec, et pour le campagne, en adressant au Bureau de l'Éducation une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.

Des Presses à Vapeur de Senchal, Daniel & Co., 4, Rue Saint-Vincent.